

## Sommaire

### Ouverture de la Conférence

**M. Pedro AGRAMUNT, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe**

**M. Thorjörn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe**

- :- :- :- :-

### Thème 1 – Migrations et crise des réfugiés en Europe : rôle et responsabilités des parlements

**M. Nikolaos VOUTSIS, Président du Vouli ton Ellinon, Grèce**

**M. László KÖVÉR, Président du Parlement, Hongrie**

**M. Demetri SYLLOURIS, Président de la Chambre des représentants, Chypre**

**M. Olemic Thommessen, Président du Stortinget, Norvège**

**M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale, France**

**Mme Laura BOLDRINI, Présidente de la Chambre des députés, Italie**

**Mme Doris BURES, Présidente du Nationalrat, Autriche**

**M. Ismail KAHRAMAN, Président de la Grande Assemblée nationale, Turquie**

**M. Gundars Daudze, Vice-Président de la Saeima, Lettonie**

**Mme Ana PASTOR, Présidente du Congrès des députés, Espagne**

**M. Yuli-Yoel Edelstein, Président de la Knesset, Israël**

**M. Jörgen Pettersson, Président, Conférence parlementaire de la mer Baltique**

**M. Jean-Claude GAUDIN, Vice-Président du Sénat, France**

**Mme Tsetska TSACHEVA, Présidente du Narodno Sobranie, Bulgarie**

**M<sup>me</sup> Ankie BROEKERS-KNOL, Présidente du Sénat (Eerstekamer), Pays-Bas**

**Mme Christine MUTTONEN, Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**

**M. Trajko VELJANOSKI, Président de la Sobranie, « L'ex-République yougoslave de Macédoine »**

**M. Andriy PARUBIY, Président de la Verkhovna Rada, Ukraine**

**M. Stanislaw KARCZEWSKI, Président du Sénat, Pologne**

**Mme Ulrike LUNACEK, Vice-Présidente du Parlement européen**

**M. Seán Ó FEARGHAIL, Président du Dáil Éireann, Irlande**

**M. Milan BRGLEZ, Président de la Drzavni Zbor, Slovénie**

**M. Azzam ALAHMAD au nom de M. Salim AI ZANOUN, Président du Conseil national palestinien**

**M. Laszlo KÖVÉR, Président du Parlement, Hongrie**

**M. Milan ŠTĚCH, Président du Sénat, République tchèque**

**M. Nikolas VOUTSIS, Président du Parlement, Grèce**

**M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale, France**

**Jeudi 15 septembre 2016**

*La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de M. Pedro Agramunt, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.*

## **OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE**

### **Le Président**

Chères Présidentes, Chers Présidents, Excellences, Chers collègues,

C'est un honneur pour moi que de déclarer ouverte la Conférence européenne des Présidents de Parlement et de vous accueillir à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Aujourd'hui, 15 septembre, c'est la Journée internationale de la démocratie.

Je ne saurais imaginer un lieu plus approprié pour célébrer cette journée. Dans cette Assemblée, depuis plus de six décennies, les représentants des citoyens européens, élus démocratiquement, se réunissent, débattent, se forment peu à peu une même conscience de ce que signifient la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit, et construisent une identité européenne commune.

Je ne saurais imaginer meilleure compagnie pour célébrer cette journée, avec la présence de si nombreux Présidents de Parlement.

Chers collègues,

Certaines dates définissent notre histoire et façonnent notre mémoire collective, nos perceptions et nos réactions.

Il y a exactement deux mois, le 15 juillet, une tentative de coup d'Etat a eu lieu en Turquie. Nous avons tous assisté à ces événements dramatiques au fur et à mesure qu'ils se déroulaient : la violence, le sang, les chars, les fusillades, le bombardement de la Grande Assemblée nationale, une tentative d'assassinat visant les dirigeants politiques du pays et une tentative d'anéantissement de la démocratie. Nous avons assisté aussi à la réaction de simples citoyens, à la détermination de la population turque, qui est descendue dans la rue en montrant un exemple exceptionnel de courage qui lui a permis de déjouer la tentative de coup d'Etat.

Ce qui s'est passé en Turquie nous rappelle que nous ne devons jamais prendre la démocratie pour acquise et que la meilleure défense contre les atteintes à la démocratie consiste à renforcer, et non pas à restreindre, la démocratie et le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit. C'est un message que j'ai transmis avec fermeté lorsque je me suis rendu à Ankara il y a 15 jours.

Une autre date déterminante a été celle du 13 novembre 2015. Les attentats de Paris, notamment au Bataclan, ont conduit à une brutale prise de conscience des gens ordinaires dans toute l'Europe, en leur faisant comprendre que c'étaient eux qui constituaient la cible principale. Ce n'était pourtant ni le premier ni le dernier attentat terroriste en Europe, mais cela a changé notre compréhension du danger.

Malgré le sentiment omniprésent de menace, la peur et la haine ne doivent pas régner en maîtres.

En tant qu'hommes et femmes politiques et en tant que personnalités publiques, nous devons montrer l'exemple. Nous devons être fermes dans notre condamnation du terrorisme, et en même temps équilibrés dans nos réactions et dans le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, qui ne sont pas négociables. Peu après avoir pris mes fonctions de Président de cette Assemblée, j'ai lancé une campagne sous le hashtag *Terrorisme* : *#NiHaineNiPeur*. Je vous invite tous à vous joindre à moi dans cette initiative et à témoigner de notre engagement dans la lutte contre le terrorisme tout en restant fidèles à nos valeurs.

L'incertitude et le manque de confiance sont devenus une caractéristique commune en Europe, en raison aussi des conséquences de la crise économique et des mesures d'austérité qui ont été mises en

place pour y faire face. Cela a conduit à un manque de confiance de l'électorat dans les forces politiques « traditionnelles », et cela a été à l'origine d'un soutien considérable vis-à-vis de nouveaux mouvements et partis. Certains de ces mouvements et de ces partis sont le reflet d'un engagement civique authentique et de la volonté d'apporter un renouveau en politique. Cela dit, dans le même temps, l'extrémisme et le populisme ont augmenté tant à droite qu'à gauche de l'échiquier politique. De même, l'euroscepticisme aussi a pris de l'ampleur tandis que les attitudes nationalistes sont réapparues et se sont renforcées.

Ces tendances sont, pour moi, un grave sujet de préoccupation.

Les défis que doit relever l'Europe sont tellement diversifiés et de taille qu'aucun pays ne peut y faire face seul. Aucun pays ne peut ériger un mur contre le terrorisme ou la crise économique. Aucun pays ne peut construire une barrière pour maintenir à l'extérieur l'instabilité due à des conflits gelés ou en cours, qui sont à l'origine de l'occupation et de l'annexion de territoires appartenant à des Etats membres. La seule façon de nous protéger et d'aller de l'avant consiste à être conscients de notre interdépendance et à nous concentrer sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous divise, en privilégiant le dialogue par rapport à la confrontation.

Chers collègues,

Lors de cette conférence, nous nous demanderons *comment mieux coopérer pour protéger la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit*. Cette question sera omniprésente dans toutes nos discussions mais nous l'étudierons expressément en tant que thème parmi ceux de cet après-midi.

J'aimerais aussi dire quelques mots d'un autre de nos trois thèmes : *les migrations et la crise des réfugiés*.

Aucun d'entre nous ne pourra oublier Aylan, un petit garçon syrien âgé de trois ans qui s'est noyé en essayant d'atteindre les rivages de l'Europe. C'est il y a à peine plus d'un an, le 2 septembre 2015, qu'Aylan est devenu le symbole d'une tragédie humaine à laquelle l'Europe ne peut pas trouver de réponse. Comme la tragédie du Bataclan, ce n'est pas la première tragédie de ce genre, mais c'en est une qui est devenue un moment déterminant aux yeux de la population européenne.

La question de savoir comment faire face aux flux migratoires entre les deux rives de la Méditerranée est à l'origine de clivages entre les Etats membres du Conseil de l'Europe et d'autres Etats, et elle a mis en lumière les tensions entre les intérêts nationaux et la nécessité de la solidarité et du partage des responsabilités. Tous les Etats membres du Conseil de l'Europe doivent s'efforcer de résoudre les problèmes posés par le phénomène migratoire et la crise des réfugiés. De même, ils ont tous des obligations car ils sont liés par le principe du non-refoulement et par la Convention européenne des droits de l'homme.

J'espère que le débat sur ce thème reflétera nos différentes opinions et sensibilités. Mais j'espère aussi qu'il ouvrira la voie à des solutions réalistes, viables et humaines, pleinement conformes aux engagements moraux et juridiques de nos Etats.

L'unité de l'Europe a volé en éclats sur la question des migrations, mais il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveau pour notre continent. Malheureusement, nos efforts pour parvenir à ce que plusieurs générations d'immigrés aient le sentiment de faire partie intégrante de nos sociétés n'ont pas toujours été couronnés de succès. Dans nos sociétés, les minorités, les immigrés et les citoyens d'origine immigrée ont souvent été particulièrement vulnérables à la stigmatisation, à la discrimination et à l'exclusion sociale. Et pourtant, c'est l'acceptation de la diversité par la société qui constitue le rempart le plus fort contre le pouvoir de la propagande extrémiste.

Cela me conduit au troisième thème de notre conférence, qui sera abordé demain matin : *la mobilisation des parlements contre la haine, pour des sociétés inclusives et non racistes*. Les sociétés sont plus fortes et plus soudées lorsque la diversité est NON SEULEMENT acceptée MAIS AUSSI RESPECTÉE ET APPRÉCIÉE en tant que richesse.

Dans ce domaine, les parlements et la classe politique ont un rôle à jouer en adoptant des positions claires et nettes pour éradiquer l'intolérance, le racisme et la haine, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations.

Encore une date. Nous n'oublierons pas ce qui s'est passé à Utøya le 22 juillet 2011 : la haine extrémiste qui a conduit à l'assassinat de tant de jeunes gens.

Je suis convaincu que les orateurs principaux qui interviendront sur ce thème nous donneront l'inspiration nécessaire pour nous mobiliser et prendre des mesures concrètes.

Au-delà des thèmes qui figurent au programme, cette conférence nous offre une tribune pour un dialogue pan-européen, auquel tous les Etats membres du Conseil de l'Europe participent.

Elle nous offre aussi une perspective politique et géographique plus vaste, grâce à la participation de représentants politiques de pays voisins de l'Europe ainsi que d'autres assemblées internationales et interparlementaires.

Chers collègues, Chers amis,

N'oublions pas une dernière date, la fin de la Seconde Guerre mondiale - le 8 ou le 9 mai, en fonction de l'histoire de nos pays respectifs.

Le Conseil de l'Europe a émergé des cendres de la Seconde Guerre mondiale pour réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de préserver et de concrétiser les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun.

Le Conseil de l'Europe a été établi pour assurer la paix et la stabilité en Europe. C'est un défi permanent cependant, si nous continuons à revenir sur ce que l'histoire nous a enseignés, nous pourrons aller de l'avant et trouver ensemble des solutions.

Je vous remercie.

Avant d'aborder notre premier thème, j'ai le plaisir de donner la parole à M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

### **M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe**

C'est pour moi une immense joie de vous voir réunis si nombreux dans l'hémicycle. J'ai présidé le Parlement norvégien et, à maintes occasions, la salle de l'Assemblée était quasiment déserte et je me sentais bien seul. Un jour, le ministre des Affaires étrangères est venu faire sa présentation annuelle de la politique étrangère. L'épreuve de descente en ski des jeux Olympiques d'hiver passait à la télévision, si bien qu'il n'y avait personne dans la salle, et il a commencé son discours par ces mots : « Monsieur le président, cela doit rester entre vous et moi ».

Nous voici réunis en cette Journée internationale de la démocratie dans la maison des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. Vous allez discuter des questions de migration, véritable défi pour nous tous, mais avant tout, il faut nous interroger : pourquoi cette crise ? La guerre de Syrie affecte aujourd'hui tout le voisinage européen. Rappelez-vous... Le Printemps arabe a débuté en Tunisie, lorsque le propriétaire d'un petit commerce d'épicerie s'est immolé par le feu pour protester contre la corruption et les abus de pouvoir. C'est là que tout a commencé, et la Tunisie est la réussite la plus claire, avec des développements ailleurs qui ont mené à la crise que nous connaissons aujourd'hui. Ces événements ont été déclenchés par des personnes incapables de tolérer plus longtemps la corruption et les abus de pouvoir, et par des pays dépourvus de tribunaux indépendants, de médias indépendants, de parlements opérationnels et de répartition équilibrée du pouvoir – le système de poids et contrepoids.

Le passé montre qu'il s'agit là d'une vieille histoire qui conduit toujours à la révolution, à l'instabilité et, parfois, à la guerre. C'est pourquoi nous, au Conseil de l'Europe, nous parlons de sécurité démocratique, de droits de l'homme et d'Etat de droit comme garants de paix et de stabilité.

La crise touche aujourd'hui chacun de nous. Beaucoup utilisent l'afflux de réfugiés pour monter en épingle les menaces de terrorisme et le sentiment antimusulman. Avec la crise économique et la fracture qui se creuse entre riches et pauvres sur ce continent, les choses prennent un tour dangereux à l'heure même où la communication instantanée à travers les médias sociaux bat son plein. Cette situation a suscité des changements politiques majeurs dans nombre de nos pays. Le centre tombe en disgrâce au profit des extrêmes, qui emportent les faveurs. Beaucoup de messages véhiculés par les extrêmes tournent autour des mêmes arguments – par exemple, culpabiliser les autres : la communauté juive, les musulmans ou les élites. Il y a de la nostalgie : « Rejoignez-nous pour revenir à un âge d'or ». Il y a du nationalisme : « Le mieux est de couper les ponts et de s'isoler du reste du monde ».

Ce qui m'inquiète, c'est la montée du populisme à l'ère de l'information instantanée. La scène politique traditionnelle commence à imiter les marges. Ce qui passait pour extrême il y a seulement cinq ans est plus ou moins devenu acceptable.

Puisque me voici face à des présidents de parlement, je vous pose la question : quel est le rôle des parlements ? La voix de la raison, de la bienséance et du calme est plus nécessaire que jamais, et elle doit venir des parlements. Lorsqu'un débat national touche à l'hystérie, le parlement doit être le dernier bastion du débat raisonné – un débat fondé sur les faits. Je n'ai rien contre internet et les médias sociaux – Twitter et Facebook. Mais Twitter ne peut aucunement remplacer un débat civilisé. Il y a une énorme différence entre une discussion sur Twitter ou Facebook et un débat autour d'une table ronde, en face à face. L'opinion s'exprime sur Facebook, l'opinion opposée s'exprime à son tour et, au final, l'opinion se fait plus extrême. Dans une salle comme celle-ci, on doit exposer son avis face à face et l'on est influencé par les gens présents dans la salle. C'est le rôle des parlements de tenir ce type de débats où les gens peuvent s'opposer énergiquement mais doivent tout de même écouter.

Revenons aux origines de la crise de l'autre côté de la Méditerranée. On peut tweeter une révolution mais pas une institution. On peut démarrer une révolution à coup de tweets, mais ensuite, cela ne permet pas d'édifier des institutions. Nous vivons dans un monde nouveau où le rôle de la politique demande à être plus clairement défini. Lorsqu'on voit quelque chose sur les médias sociaux, on a tendance à réagir dans l'instant plutôt que de réfléchir, ce qui exige du temps.

En tant que responsables politiques, il nous faut réfléchir à notre manière de faire de la politique. Les parlements doivent reprendre l'initiative dans le débat politique. Les principaux responsables politiques et partis ne doivent pas céder à la vague du populisme ou des attitudes extrêmes, mais rester champions de la grandeur morale. Nous devons protéger les progrès accomplis au lendemain de la seconde guerre mondiale, lorsque le monde a dû basculer du nationalisme vers l'internationalisme. Le nationalisme avait si gravement meurtri notre continent qu'il nous a fallu créer des institutions telles que le Conseil de l'Europe et la Convention européenne des droits de l'homme, dont la vocation est de protéger les gens ordinaires contre le pouvoir arbitraire et de préserver la paix et la stabilité. Sans elles, nous courons droit à l'instabilité et à la guerre. Il est donc vital, en ces temps d'une extrême difficulté où nous sommes cernés par tant de forces extrêmes, de rester fidèles aux institutions établies au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Je vous souhaite une excellente conférence et des débats fructueux.

## **Le Président**

Merci, Monsieur le Secrétaire Général.

J'invite à présent les participants à adopter l'ordre du jour de notre conférence qui, vous le savez, abordera trois thèmes. Nous commencerons avec le premier thème : « Migrations et crise des réfugiés en Europe : rôle et responsabilités des parlements ». Cet après-midi, nous examinerons le deuxième thème : « Les parlements nationaux et le Conseil de l'Europe : promouvoir ensemble la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit ». Demain matin, nous nous attaquerons au troisième et dernier thème : « Mobilisation des parlements contre la haine, pour des sociétés inclusives et non racistes ». À l'issue de ces examens, j'aurai le plaisir de vous présenter un résumé oral de nos débats et de notre séance.

Y a-t-il des remarques à propos de l'ordre du jour ? Aucune remarque.

*L'ordre du jour est adopté.*

Les règles de la conférence figurent dans vos dossiers. Conformément à ces règles et aux pratiques antérieures, j'ai l'honneur de vous informer que M. Thommessen, président du Storting de Norvège et hôte de la précédente conférence, assurera la vice-présidence de la conférence.

## **Thème 1 – Migrations et crise des réfugiés en Europe : rôle et responsabilités des parlements**

### **Le Président**

Avant de convier le premier orateur inscrit sur la liste, je demanderai à deux collègues d'introduire le thème : M. Nikolaos Voutsis, président du Parlement hellénique, et M László Kövér, président du Parlement hongrois.

### **M. Nikolaos VOUTSIS, Président du Vouli ton Ellinon, Grèce**

Je suis là pour essayer de tracer quelques grandes lignes de réflexion pour nos débats et pour esquisser ce qui doit être fait au sein de nos parlements en trouvant de nouvelles approches, de nouvelles solutions.

Nous sommes confrontés à une crise majeure, celle des réfugiés et des migrants qui affluent en Europe. Nous devons ensemble mettre en place les bonnes politiques pour résoudre cette crise. Nous connaissons l'origine du problème, c'est la déstabilisation de régions entières au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cet afflux n'est pas dû au hasard, on connaît bien les causes du problème : les conflits militaires, les interventions étrangères, le fondamentalisme, les conflits religieux et autres qui débouchent sur des accès de violence, les difficultés économiques, et aussi le changement climatique.

On sait tout cela, mais face à cette situation il faut prendre des décisions courageuses au plan international afin que les régions affectées puissent retrouver la paix et se développer, de telle sorte que les habitants de ces régions, qui constituent une partie importante de la population mondiale, puissent vivre dans leurs foyers en bénéficiant de la prospérité et de la sécurité. Personne ne souhaite déraciner ses enfants et se lancer sur les routes dans des conditions précaires en espérant l'hospitalité d'un pays lointain. Tout cela, nous le savons, c'est évident, et pourtant, malheureusement la communauté internationale ne s'est pas encore suffisamment mobilisée. L'Europe n'échappe pas non plus à cette critique. Collectivement nous n'avons pas encore compris quelles étaient nos responsabilités en action ou par omission.

En restant indifférents ou en promouvant même dans certains cas des politiques d'exploitation, nous avons exacerbé les facteurs de la crise. Il faut absolument que nous arrivions à comprendre collectivement quelle est l'ampleur du phénomène, quelles en sont les causes. Ce n'est que si nous partageons vraiment le fardeau, si nous prenons conscience collectivement de ce qu'il faut faire que nous trouverons une solution durable et que l'Europe pourra assurer un accueil digne et l'intégration. Mais cela ne suffit pas, il faut comprendre que l'Europe doit faire partie de la solution, une solution durable à une situation qui affecte des dizaines de milliers de personnes désespérées.

On avait pourtant vu venir les choses. L'Europe doit être beaucoup plus active, beaucoup plus présente partout pour rétablir la paix et la sécurité afin que, graduellement au moins, les énormes disparités économiques et sociales soient réduites puis supprimées sur cette planète.

Nous avons déjà entendu les propos très sages de notre Président et du Secrétaire Général. Malheureusement, face à la crise, l'Europe a eu tendance à se replier sur elle-même, à devenir une forteresse. On a vu ressurgir des opinions racistes et xénophobes qui nous ont coûté si cher par le passé. Certaines autorités nationales se sont même laissées gagner par ce nouveau discours nationaliste. On a assisté à l'installation de barrières et au rétablissement de frontières. Il faut bien reconnaître que l'Europe a réagi avec beaucoup de retard, elle a été gênée, surprise – une surprise s'accompagnant d'une bonne dose d'hypocrisie - face à cet afflux soudain de réfugiés et de migrants. Comme si nous n'avions pas vu venir les choses ! Il y avait déjà eu des arrivées massives sur certaines

côtes du bassin méditerranéen, en Espagne, à Malte, en Italie, en Grèce, pour ne citer que les pays riverains de la mer Egée. Les décisions des Sommets de l'Union européenne, qui ne représentent pas tous les pays européens, contrairement au Conseil de l'Europe, étaient empreintes de lâcheté et de timidité, même si l'on a fait parfois un petit pas dans la bonne direction, c'est-à-dire la mise au point d'une politique internationale respectueuse des principes fondamentaux du droit international, une politique permettant vraiment une participation efficace et un partage responsable du fardeau entre les différents pays en fonction de leurs potentialités économiques et sociales.

Mais il faut maintenant appliquer ces décisions, tout retard supplémentaire, tout délai dans la mise en œuvre risque d'aggraver la situation jusqu'à ce qu'elle devienne incontrôlable. Ici comme dans tous les forums et conférences internationales, nous devons dialoguer pour essayer de bien comprendre le phénomène, et cela vaut encore plus pour nous qui sommes les représentants des parlements nationaux d'Europe.

Jusqu'ici je n'ai pas parlé, et c'est à dessein, de la façon exemplaire, reconnue au niveau international, dont certains peuples, les Grecs et d'autres, ont fait face à la situation, malgré de nombreuses difficultés. Depuis des mois, dans des circonstances très difficiles, ces peuples font honneur à l'humanisme européen, à ses valeurs de solidarité et d'hospitalité en accueillant les gens. Il faut aussi que l'on mette en œuvre des accords internationaux contraignants. Il faut que nos institutions politiques, qui sont démocratiques et parlementaires, se mobilisent. Il faut absolument respecter le droit international en matière de réfugiés, coopérer, rétablir la sécurité face aux menaces asymétriques. Voilà des sujets qui devraient nous mobiliser tous ensemble. Nous devons maintenant joindre le geste à la parole, tenir nos promesses et rejeter tout repli xénophobe et raciste qui ne fait que susciter la haine, accroître la violence, le nationalisme et les divisions de nos sociétés.

#### **M. László KÖVÉR, Président du Parlement, Hongrie**

C'est soudain, de manière inattendue, que la migration massive vers l'Europe est devenue la question numéro un en matière de politique intérieure, mais également dans les débats interparlementaires. Aujourd'hui la migration est un sujet qui prend la prééminence sur d'autres. C'est un sujet de la plus grande importance. Mais ces migrations massives vers l'Europe ont surtout montré l'ampleur de la crise de la communauté européenne et de ses institutions. Ce n'est pas la migration illégale qui, en soi, a conduit à la situation actuelle, mais si nous ne savons pas contenir cette migration, elle va, à elle seule, faire tomber l'Europe telle que nous la connaissons actuellement, qui est attrayante pour les autres. Aujourd'hui, le plus grand défi n'est pas seulement l'absence de moyens et de méthodes pour trouver une solution. Le plus grand défi est que nous n'avons même pas su définir de manière commune ce problème.

Lorsque, parfois, nous nous accordons sur les mesures à prendre, les accords ne sont même pas mis en œuvre. Les décisions qui sont, quant à elles, basées sur le consensus, ne sont pas appliquées, et d'autres, qui ne sont pas basées sur le consensus, font l'objet de tentatives de mise en œuvre. L'exemple le plus criant est le mécanisme proposé par la Commission européenne pour le partage de la charge des réfugiés. Il est clair que les conflits politiques sapent l'autorité des institutions internationales, qu'il s'agisse de la Commission européenne ou du Parlement européen. Mais c'est également un coup porté à l'organisation interne de chacun des Etats membres.

Comment définir au mieux le problème ? Certains veulent se cantonner au problème des réfugiés. On nous rappelle les règles qui sont de rigueur. On nous rappelle que certains réfugiés font l'objet de persécutions pour des raisons de religion, d'identité nationale, d'appartenance à des groupes politiques, à cause de leur philosophie ou que d'autres craignent d'être poursuivis pour des raisons ethniques, religieuses, d'identité nationale ou autres. Mais il est clair qu'une part importante des plus de 1,5 million de personnes qui sont arrivées en Europe ne sont pas des réfugiés et ne sont pas éligibles à une protection au titre du droit international. C'est pourquoi la gestion de la situation de ces personnes relève des compétences nationales. Les traités internationaux ne couvrent que dans une certaine mesure ces migrants en situation irrégulière. En effet, les accords sur la protection des frontières de l'Union européenne désignent clairement les parties responsables pour empêcher ces personnes d'atteindre les frontières de l'Union européenne. Chaque pays doit pouvoir décider lui-même du nombre de personnes qu'il souhaite accueillir sur son territoire et choisir d'où ils viennent. Chaque pays doit pouvoir imposer ses conditions, mettre en place ses propres réseaux, définir ses propres procédures.



Par ailleurs, les pays qui optent pour l'accueil de ces personnes ne doivent pas tenter de les redistribuer ensuite par le biais de procédures juridiques trompeuses, en faisant pression sur d'autres pays, voire en mettant en place des pratiques qui s'apparentent à des extorsions. Chaque pays doit pouvoir décider pour lui-même si la migration signifie une valeur ajoutée ou un risque. Il est recommandé pour un gouvernement de demander l'avis de ses citoyens et de prendre au sérieux l'opinion exprimée. C'est exactement ce que comptent faire le Parlement et le Gouvernement hongrois par le biais d'un référendum fixé au 2 octobre, un référendum à l'occasion duquel les citoyens hongrois pourront exprimer leur avis sur la question suivante : « Voulez-vous que l'Union européenne ait le droit d'imposer la réinstallation de citoyens non hongrois en Hongrie sans le consentement du Parlement hongrois ? »

Chers collègues, l'analyse d'une question d'une telle complexité exige plus que les dix minutes qui me sont allouées, deux journées n'y suffiraient pas. Les nombreux documents qui nous ont été soumis par le Secrétariat, même si je considère qu'ils sont biaisés, qu'ils reflètent des positions extrémistes, démontrent néanmoins que les chances de se rapprocher d'un consensus sont des plus maigres aujourd'hui. Les propositions que l'on trouve dans le document sur la nécessité de mettre fin à la différenciation entre migrant économique et réfugié ou demandeur d'asile - le document est plus nuancé dans les réponses données aux migrations mixtes - rendent même inutiles des catégories qui jusque-là nous avaient donné des repères sûrs dans le débat. Ainsi, nous n'avons même pas la possibilité de trouver un terrain commun, ce qui est pourtant la condition préalable à tout débat raisonnable.

Pour les raisons mentionnées précédemment, je me contenterai donc de présenter la position de la Hongrie en la matière. Je n'ai aucunement l'illusion que je pourrai convaincre du contraire quiconque estime que les migrations massives vers l'Europe sont une bénédiction, ne sont pas une menace mais une opportunité, que l'infiltration des nouveaux arrivants n'est empêchée que par les préjugés et les craintes des sociétés des pays d'accueil, que nos compatriotes n'ont pas une réflexion politiquement correcte et que c'est aux responsables politiques de leur dire comment on peut transformer l'Europe en un immense camp de réfugiés ouvert à tous ceux qui veulent commencer une nouvelle vie.

J'aimerais vous rappeler que des dizaines de millions de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour. Tous les ans, ce sont 80 millions de personnes qui viennent s'ajouter à elles.

Tous les jours des sondages montrent que la position adoptée par le Gouvernement hongrois est celle d'une majorité de Hongrois. Ils considèrent que cette vague de migrations illégales vers l'Europe est une menace pour la stabilité politique, économique et sociale et même l'équilibre de nos pays, sape notre sécurité, et va jusqu'à transformer l'image de notre continent sur les plans ethnique, culturel et religieux. Cela revient en fait à mettre fin à deux millénaires d'histoire européenne, à détruire l'identité européenne. Cette politique migratoire européenne erronée ne permettra pas d'arrêter les migrations massives. Or il faut que nous les arrêtons. Si nous les arrêtons pas, et de nombreux indices font penser que nous ne le ferons pas, il faut que nous sachions pourquoi. Soit c'est parce que nous sommes incapables de mettre un terme à ces migrations, ce qui en dit long sur l'incapacité de l'Europe à se défendre, soit c'est parce que ceux qui pourraient y mettre un terme ne le font pas.

La Hongrie, quant à elle, continuera à respecter les règles internationales en matière de réfugiés, mais aussi l'obligation contractuelle de défendre les frontières extérieures de l'Union européenne. En 2015, avant la fermeture de la frontière verte, 390 638 migrants sont arrivés en Hongrie. Ensuite, et jusqu'à ce jour moins de 20 000 personnes ont tenté de traverser de manière illégale les frontières de notre pays. Aujourd'hui la Hongrie peut dire qu'elle réussit à empêcher les migrants illégaux de tenter de traverser la frontière. Nous les reconduisons aux points de passage légaux des frontières. Cela montre qu'une protection des frontières est bel et bien viable. Mais la protection des frontières n'est que la condition préalable à la gestion de la crise à long terme.

Vous êtes bien conscients que les principes suivants sont indispensables pour un véritable processus de gestion des crises :

Il faut soutenir les efforts des pays qui sont aux frontières des zones de conflit lorsqu'ils souhaitent accueillir des réfugiés et répondre à leurs besoins ;

Il faut mettre en place un mécanisme de filtrage au plus près des pays d'origine des réfugiés et des migrants économiques ; il faut faire la distinction entre les uns et les autres, et les présumés terroristes doivent être empêchés d'entrer en Europe ;

Il faut contribuer à la résolution la plus rapide possible des conflits générant les flux migratoires et empêcher les grandes puissances de déstabiliser les autres pays ;

Il convient d'élaborer une politique de développement international plus puissante, plus coordonnée, plus efficace, permettant un meilleur partage des charges et aussi d'aider les pays détruits par les guerres à retrouver les conditions nécessaires pour rendre leur pays viable afin que les migrants ne fuient plus, surtout compte tenu de l'explosion démographique que connaissent ces pays.

En résumé il s'agit d'apporter de l'aide à ceux qui sont en difficulté et non pas d'importer leurs difficultés.

Conformément aux décisions du Gouvernement et du Parlement, la Hongrie a consacré quelque 530 millions de son budget en 2015 et en 2016 à la gestion de la crise. Cette somme comprend les coûts résultant de l'intégration de migrants, du soutien humanitaire, les dons, mais ne couvre pas le coût de la participation de la Hongrie à la coalition militaire internationale en Irak.

Il n'y a aucun doute que les personnes qui quittent leur pays en tant que réfugiés, et même les migrants économiques sont des victimes : ils ont abandonné leur patrie, ils sont déracinés et ils constatent que même les dispositions les plus généreuses du droit ne leur permettront pas de réaliser leur rêve de vie prospère du jour au lendemain. Mais en parallèle, de plus en plus d'Européens se sentent victimisés. Ils perdent leur mère patrie, ce territoire pour lequel ils ont combattu dans le sang et les larmes pendant des siècles, ils perdent la terre de leur père, après des siècles et des siècles de dur travail de chacune des générations précédentes.

Comme l'a souligné Aron Tamasi, un écrivain hongrois né à Szeklerland en Transylvanie : « Nous sommes nés dans le monde pour y avoir notre place ».

Nous sommes fermement convaincus que les êtres humains, les communautés humaines doivent avoir un lieu de naissance, une mère patrie, pouvoir parler leur langue maternelle, pratiquer leur religion, jouir de leur culture et chercher leur bonheur dans la terre de leurs ancêtres. Personne ne doit être expulsé de sa terre de naissance. Mais la terre des ancêtres ne doit pas non plus être envahie par d'autres. Les communautés internationales et les institutions doivent tout faire pour que chacun ait sa patrie. Si nous nous mettons d'accord sur ce point, nous aurons fait un pas en avant significatif dans la recherche d'une solution basée sur le consensus.

## **Le Président**

Je vous remercie, M. Kövér, pour votre déclaration particulièrement intéressante.

La liste des orateurs a été distribuée. Conformément aux règles de la conférence, l'ordre des intervenants a été décidé par tirage au sort au cours de la réunion des secrétaires généraux ce matin. J'invite les présidents de parlement et les présidents qui désirent ajouter leur nom à la liste de le faire sur-le-champ auprès du Service de la Séance.

Je vous rappelle que, selon nos règles, le temps de parole de chaque intervention est limité à cinq minutes. En outre, en fonction du temps disponible après épuisement de la liste des orateurs, peut-être autoriserai-je des réactions spontanées de l'auditoire à ce qui s'est dit pendant les débats.

## **M. Demetri SYLLOURIS, Président de la Chambre des représentants, Chypre**

L'Europe fait face aujourd'hui à la crise des réfugiés la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale, une crise qui a de nombreuses dimensions différentes et qui est la conséquence de conflits violents, de persécutions et de déstabilisations dans la région.

En prenant connaissance des chiffres les plus récents, qui sont surprenants, on peut comprendre toute la souffrance des familles derrière laquelle se cache le fol espoir d'un avenir meilleur. Mes concitoyens

savent très bien ce que cela veut dire d'être déracinés violemment, de perdre les êtres qui vous sont chers, de vivre des violations massives des droits de l'homme. Je rappelle que mon pays a vécu tous ces drames en étant envahi par la Turquie en 1974 et souffre toujours des conséquences désastreuses de l'invasion turque et de l'occupation continue d'une partie du pays.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est engagée pleinement dans la voie de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous. Elle se montre particulièrement volontariste, elle l'était déjà avant que cette tragédie n'atteigne son point culminant en lançant une grande campagne internationale pour faire face à la crise. Nos parlements nationaux ne pouvaient évidemment rester inactifs. Chacun d'entre nous et tous ensemble, nous avons une grande responsabilité ainsi que l'obligation humanitaire d'entreprendre tout ce qui est possible pour soulager la souffrance et l'angoisse de tous ceux qui, quelles qu'en soient les raisons, sont forcés de quitter leurs pays. Nous avons aussi la responsabilité de rassurer nos citoyens afin qu'ils sachent que les réfugiés et les migrants ne constituent pas une menace.

C'est une tâche ardue, compliquée par la situation économique et les nombreuses difficultés que rencontrent les pays qui accueillent les réfugiés. Cela dit, ce n'est pas impossible.

Nous devons adopter les législations qui sont devenues nécessaires, mais nous devons aussi dialoguer avec nos citoyens. Nous ne devons pas jouer sur leurs peurs dans un objectif politique, mais leur rappeler qu'ils ont un rôle à jouer dans les efforts pour soulager la souffrance humaine. C'est un travail indispensable, et le succès viendra, au-delà des annonces, surtout grâce à un dialogue honnête et de fond avec les citoyens. Le fait que nos citoyens s'inquiètent ne doit pas être considéré comme quelque chose hors de l'ordinaire. Il serait beaucoup plus grave qu'ils aient l'impression que nous n'entendons pas leurs inquiétudes et que nous ne faisons qu'ajouter à leurs problèmes.

La responsabilité de la gestion de la crise doit être partagée. Nous savons que certains pays portent le gros du fardeau.

En conclusion, j'aimerais dire que la solidarité européenne doit aller au-delà des limites de notre continent. Elle doit se manifester aussi à l'égard de peuples vivant en dehors l'Europe. Loin des expédients politiques, des agendas personnels et des politiques de chantage fondées sur des intérêts personnels, une action humanitaire s'impose.

#### **M. Olemic THOMMESSEN, Président du Stortinget, Norvège**

Les souffrances humanitaires occasionnées par la crise migratoire actuelle nous affectent tous, que nous soyons pays d'accueil, de transit ou de destination. L'Europe a reçu des milliers de migrants et de réfugiés. Certains sont là pour une durée limitée, d'autres obtiendront le droit d'asile et feront de nos pays le leur. En tant que responsables politiques, il nous incombe d'accueillir ces gens et de les aider à devenir des contributeurs actifs de nos démocraties.

Nous sommes les gardiens d'institutions conservatrices. Notre tâche est définie par des constitutions, certaines centenaires, d'autres beaucoup plus jeunes. La durabilité est leur dénominateur commun, mais nos sociétés évoluent aujourd'hui à une vitesse sans cesse croissante. Je me demande souvent si nous, sentinelles de nos parlements et de nos constitutions, sommes en mesure de suivre le rythme. Par leur nature même, nos constitutions doivent rester conservatrices, à l'abri du changement arbitraire, mais nous avons aussi la responsabilité de veiller à ce que nos codes et conventions facilitent le développement démocratique.

Je m'inquiète devant la montée du populisme – devant les solutions adoptées à la hâte en réponse à la peur et à l'appréhension. Le populisme ne serait-il pas un symptôme de l'incapacité des institutions à faire face au changement ? Auquel cas je veux faire contrepoids en encourageant une citoyenneté démocratique responsable. Je suis convaincu qu'il est un aspect de la crise migratoire auquel nous, présidents de parlement, pouvons contribuer : l'intégration. Nous devons faire en sorte que nos nouveaux citoyens se sentent responsabilisés et jugés dignes de participer. Ils doivent acquérir la confiance en soi qui leur permettra de prendre part aux débats, de contribuer à leurs communautés et de voter aux élections. Cela, nous pouvons le faire en les reconnaissant comme des égaux – comme des concitoyens – et en faisant valoir de bons modèles.

Je donnerai deux exemples. Récemment, je me suis rendu dans plusieurs centres d'accueil pour demandeurs d'asile où migrants et réfugiés apprennent le norvégien. Je me souviens tout particulièrement d'une visite dans un centre pour mineurs non accompagnés. Plus de la moitié des résidents se composait de jeunes gens âgés entre 15 et 18 ans. Pour au moins 80 % d'entre eux, la Norvège pourrait bien devenir le pays de résidence permanente. J'ai pu voir chez eux un mélange d'incertitude et d'attente et, manifestement, ma visite a fait grande impression. Ils voulaient prendre des selfies et je lisais dans leurs yeux qu'ils se sentaient reconnus et bienvenus en Norvège. J'espère qu'ils se rappelleront ma visite et qu'elle les encouragera à devenir des membres actifs de notre démocratie. Chacun a besoin de modèles : personne davantage que les nouveaux venus dans nos démocraties.

En 2014, la jeune Faten Mahdi Al-Hussaini, 18 ans, a compté parmi les initiateurs d'une grande manifestation contre l'EIL. Elle est arrivée en Norvège à l'âge de deux ans, en tant que réfugiée. Aujourd'hui, elle est cofondatrice de *JustUnity*, organisation qui lutte contre l'extrémisme et la radicalisation de la jeunesse. Je l'ai rencontrée à plusieurs reprises, et j'ai passionnément foi en son travail et le soutiens. Voilà un véritable modèle.

En tant que présidents de parlement, nous pouvons contribuer en offrant aux individus un lieu, un espace, pour étendre leur influence. Je vous conseille vivement de rechercher des exemples de citoyenneté démocratique parmi les migrants, les réfugiés et les immigrés de votre pays. Je vous conseille vivement d'identifier et de promouvoir de bons modèles qui sauront inciter à une participation active dans nos démocraties.

#### **M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale, France**

La crise des réfugiés est l'un des plus grands défis que connaît notre continent aujourd'hui. Elle confronte son histoire, sa culture, ses valeurs à l'épreuve. Persévérer dans l'échec, c'est forcer la postérité à nous mépriser, quels que soient par ailleurs nos réussites et nos enthousiasmes.

En 2015, 3 500 êtres humains sont morts en Méditerranée. En 2016, pour l'instant, 3200. Cette situation est un défi à nos valeurs les plus profondément ancrées, aux valeurs fondatrices du Conseil de l'Europe. Je sais que des forces politiques conservatrices, en France bien sûr, mais aussi ailleurs, veulent étouffer le problème en soutenant que les réfugiés économiques profitent de nos temps mondialisés compliqués, que l'accueil des réfugiés a un coût – il y a toujours des gens pour mettre un prix sur tout ! J'entends qu'un certain nombre de pays voudraient organiser des référendums pour se prononcer sur la question. Je n'ose imaginer le résultat de tels référendums s'ils avaient été organisés au moment des différents élargissements. Je ne sais comment les peuples d'un certain nombre de pays fondateurs se seraient prononcés pour accueillir tel ou tel arrivant.

Notre action commune doit être améliorée. Nos pays doivent être plus généreux dans la répartition des réfugiés, mettre en place des procédures plus rigoureuses de recensement et d'assistance aux réfugiés, ne pas faire de tri entre les bons et les mauvais réfugiés selon les nationalités, engager des actions profondes avec les Etats concernés du Moyen-Orient.

Ils ont avec nous une mission et un destin communs : faire la paix du nouveau siècle pour des millions d'êtres humains. Nous pouvons nous mettre d'accord sur le fait qu'il faut aider la Grèce, l'Italie, la Turquie à partir d'initiatives bilatérales pour soulager le sort terrible des dizaines de milliers de réfugiés en danger immédiat. Nous devons soutenir activement les mesures sociales au Liban et en Jordanie car, je vous le dis, personne ne traverse la Méditerranée sur un radeau par plaisir. Ces quelques mesures, qui peuvent nous rassembler, peuvent sauver nos principes de liberté de circulation et de continent commun. Tel est l'objectif. Et qui peut mieux l'affirmer mieux que nous, parlementaires ? Nous sommes la voix des peuples, la vigie de leurs valeurs.

Combien de nos compatriotes ont rêvé que le droit d'asile soit enfin, et c'est arrivé, un droit universel au cœur des valeurs humanistes de l'Europe ! Sommes-nous condamnés à renoncer au rêve de liberté et d'égalité de nos pères ? Non, mille fois non. Bien sûr, certains de nos concitoyens sont déstabilisés. Nous devons les convaincre qu'intégrer les réfugiés ne conduit pas à les négliger, particulièrement nos compatriotes qui se trouvent dans la précarité. Les évolutions démographiques, les structures sociales, l'organisation des métiers au sein de nos sociétés montrent que l'immigration n'est pas une menace, mais une occasion de prospérité et de conquête sociale. Des décisions importantes ont été prises pour

soulager la Grèce et l'Italie du poids des arrivées massives sur leur territoire. Mais franchement, ce n'est pas assez. Amis grecs et italiens, vous êtes encore trop seuls. Avec ces millions d'habitants, l'accueil et l'intégration des réfugiés ne représentent pas un fardeau pour l'Europe, surtout en comparaison avec d'autres pays comme le Liban qui a accueilli plus d'un million de personnes, un quart de sa population, et la Jordanie, avec 635 000 personnes, plus de 10% de ses habitants.

Il faut mieux expliquer les termes de l'accord du 18 mars 2016 entre l'Union européenne et la Turquie et ne pas cacher ses imperfections. Les parlementaires nationaux doivent pouvoir aussi exercer pleinement leur pouvoir de contrôle et vérifier la mise en œuvre des politiques migratoires. Ils doivent interpeller les gouvernements sur les blocages des mesures décidées au niveau européen. Est-il normal que la Grèce n'ait toujours pas reçu l'appui logistique qu'elle réclame depuis des mois pour accélérer l'instruction des demandes d'asile ? Le Bureau européen d'appui en matière d'asile déplore que les Etats n'aient toujours pas honoré leurs engagements de fournir des renforts en officiers de protection.

Un autre exemple crie la nécessité d'un travail plus étroit avec les ONG dans les camps de réfugiés du Calais : des mineurs isolés qui ont de la famille au Royaume-Uni se heurtent à des lenteurs administratifs pour être autorisés à rejoindre ce pays, sont abandonnés et sont victimes de tous les trafics.

Enfin les parlements nationaux sont des forces d'action pour les projets de développement des pays du Sud. Lors du Sommet de La Valette de novembre 2015, la gestion des migrations a été reconnue comme étant de la responsabilité commune des pays d'origine, de transit et de destination. Un fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique a été créé pour appuyer les projets de développement. Là encore, les pays occidentaux doivent surveiller leur application.

A plus long terme, et je voudrais terminer par ce point-là, les pays européens seront confrontés longtemps encore à des mouvements migratoires. Certains pays européens enclins au vieillissement démographique auront besoin de jeunesse. Et en ces temps où nous savons que la population africaine atteindra 1,5 milliard d'habitants dans les 25 ans qui viennent, qui peut croire que nos solutions, ici en Europe, seraient des murs et des barbelés ? Le respect de l'Etat de droit doit rester notre fil conducteur, notre totem, même si nous devons harmoniser certains aspects du droit d'asile.

Quand nous aurons retrouvé l'apaisement des grands acteurs historiques, quand nos peuples respireront de nouveau, nous n'oublierons pas, j'espère, d'où venaient nos maux : les politiques d'austérité, les obsessions de la préservation des rentes, les politiques de déposssession de l'Etat et des services publics, les dépendances économiques des peuples, le sentiment de fatalité devant l'explosion des inégalités, voilà des phénomènes politiques internationaux dont il faudra se défaire. A semer l'injustice, les inégalités, les rentes et les confiscations, on récolte tôt ou tard le malheur et la misère des oubliés. Contre cela, contre les désastres sociaux, nous ne réussirons qu'ensemble.

*(M. Thommessen, Vice-Président, remplace M. Agramunt au fauteuil présidentiel)*

### **Mme Laura BOLDRINI, Présidente de la Chambre des députés, Italie**

Permettez-moi de commencer cette intervention par une question : à partir de quand peut-on dire qu'un flux migratoire constitue une crise ? Je vous pose cette question après avoir été au Liban il y a quelques semaines, un pays de 4,5 millions d'habitants qui, je le rappelle, accueille près de 2 millions de réfugiés. Là-bas on peut vraiment parler de situation de crise en raison d'un afflux de migrants. C'est un petit pays qui dispose de peu de ressources et qui est en proie à des tensions interconfessionnelles. Mais, quand un peu d'un million de personnes arrivent sur un continent où il y a 820 millions d'habitants, est-ce vraiment une crise ? Je pense que la réponse devrait être non. Toutefois cela devient une crise si, au lieu d'agir de manière coordonnée, chacun ne réagit qu'en pensant à soi, en construisant un mur, une barrière. Alors, c'est plus qu'une crise des réfugiés, c'est une crise de nos principes fondamentaux parce qu'on s'en remet à quelques pays seulement pour nous tirer d'affaire. Par exemple la Grèce, et je vous remercie de m'avoir permis récemment de me rendre compte personnellement de la situation à Lesbos, une petite île.

Outre la Grèce, l'Italie et quelques pays du nord de l'Europe sont parmi les plus touchés, et eux seuls. Cela devient vraiment une crise à partir du moment où l'on considère que la solidarité est une voie à sens unique : on tend la main pour recevoir une aide quand on en a besoin, mais on se croise les bras, on refuse d'aider les autres quand on devrait le faire.

On a reçu environ un million de demandeurs d'asile et de migrants. Evidemment, cela devient une crise si les normes en matière d'accueil sont différentes selon les pays. Bien sûr, tout le monde veut aller là où elles sont les meilleures. C'est normal, c'est humain, quiconque fuit les bombardements, les assassins de l'Etat islamique cherchent à aller là où il sera le mieux traité. On ne peut pas dire que les réfugiés soient coupables de la crise. Celle-ci vient du fait que nous avons réagi de manière désordonnée, chacun pour soi. A l'heure de la mondialisation, alors que 5 millions de Syriens fuyaient leur pays et étaient réfugiés dans des situations difficiles dans les pays voisins, il n'était pas difficile d'imaginer que certains d'entre eux chercheraient à aller un peu plus loin. En fait, nous n'avons pas suffisamment écouté les experts, les organismes internationaux, la société civile. Et parfois nous avons aussi négligé de traduire dans nos codes, dans nos lois, nos politiques à l'échelle nationale et les recommandations internationales, dont celles du Conseil de l'Europe.

Aujourd'hui, sur notre planète on recense quelque 63 millions de personnes déplacées, de gens qui se sont enfuis de chez eux, soit plus que la population de toute l'Italie.

Face à cette situation, peut-on se contenter de mesures provisoires comme la fermeture temporaire d'une voie d'accès ? Peut-on détourner le regard et se dire : les autres pays se débrouilleront, alors qu'ils ne sont pas toujours respectueux des droits de l'homme et du droit d'asile ? En fait, il n'y a que 6% des réfugiés qui sont présents en Europe. Pouvons-nous vraiment nous dispenser de nous mobiliser alors qu'il faudrait que nous nous engagions pour résoudre les conflits qui déchirent des pays voisins au sud et à l'est ?

Chers collègues, en conclusion, je voudrais rappeler qu'il y a 67 ans le Conseil de l'Europe a été créé comme première organisation régionale fondée sur le respect et la défense des droits de l'homme, pour toutes les personnes, pour les ressortissants de nos pays et les autres. Aujourd'hui, c'est la Journée mondiale de la démocratie. En ce 15 septembre, n'oublions pas qu'il n'y a pas de démocratie sans respect du droit de toutes les personnes. Sans droits, la démocratie se vide de tout sens.

### **Mme Doris BURES, Présidente du Nationalrat, Autriche**

L'année écoulée a posé beaucoup de défis à bon nombre de pays. Des millions de personnes du Moyen-Orient, d'Afrique et d'ailleurs ont fui la persécution, la guerre, le manque de perspectives. L'Autriche compte 8 millions d'habitants. En 2015, quelque 800 000 personnes ont traversé notre pays, et près de 90 000 y ont présenté une demande d'asile. Nombre de nos pays se sont retrouvés face à la situation suivante : une demande très importante et des possibilités limitées. L'Autriche a assumé ses responsabilités. Aujourd'hui, c'est à l'Europe d'assumer les siennes, et je suis convaincue que nous avons besoin d'une solution européenne commune. Nous misons beaucoup sur celle-ci. Toutefois il est apparu très rapidement que cette recherche d'une solution commune européenne était laborieuse. Il en va de la sécurité des frontières extérieures comme de la répartition des réfugiés sur le territoire européen. Les décisions prises il y a longtemps déjà n'ont toujours pas été transposées. Le gros du fardeau pèse encore et toujours sur les pays qui ont été le plus directement touchés comme l'Autriche ou ceux qui se trouvent aux frontières extérieures. La fermeture de la route des Balkans, l'accord signé avec la Turquie n'ont pas vraiment apporté de solutions, mais ont tout de même permis une pause.

Etant donné qu'une solution européenne ne s'est pas dégagée, l'Autriche, depuis le début de l'année, s'est vue obligée de prendre des mesures nationales. Le Parlement autrichien, il y a quelques mois, a décidé que jusqu'en 2019, le pays accepterait 127000 réfugiés, ce qui revient à accepter environ 37 500 demandes d'asile en 2016.

Sachant que la Convention européenne des droits de l'homme fait partie de notre Constitution, nous nous sentons dans l'obligation de porter assistance aux réfugiés. Nous continuerons à le faire, nous continuerons à choisir des solutions humaines et responsables tout en relevant les défis. Nous voulons que ce soit une véritable intégration, ce qui représente un défi dans le domaine de l'éducation, mais l'objectif est aussi que les réfugiés trouvent une place sur le marché de l'emploi, ce qui renforce leurs possibilités de s'intégrer. C'est aussi la seule solution pour éviter toute forme de communautarisme.

Les conséquences de ces flux migratoires nous inquiètent ; elles trouvent leur origine dans d'autres pays, que fuient ces personnes en optant pour un voyage aux multiples dangers. Ils mettent en péril leur propre vie, la vie de leurs familles, mais c'est parce qu'ils fuient la guerre, les persécutions. Sur le

plan international, nous devons faire tout notre possible pour mettre fin à ces conflits, pour stabiliser des régions entières et éradiquer les causes des flux migratoires. Je vous renvoie aussi aux efforts de paix entrepris par les Etats-Unis et la Russie. Nous espérons que le cessez-le-feu qui a été négocié tiendra et que nous pourrons apporter un soulagement aux populations. Ce n'est qu'à la fin de la guerre et avec un minimum de perspectives dans la région que nous pourrons convaincre les uns et les autres de retourner dans leurs pays.

Dans nos pays nous avons l'obligation d'ouvrir le débat sur la crise, mais un débat responsable. Cela sera sûrement dit à l'occasion du troisième thème, les forces populistes ne s'intéressent pas aux débats raisonnables et préfèrent alimenter la peur et l'angoisse avec beaucoup de succès, avec trop de succès malheureusement car nos populations sont fortement déstabilisées. La raison de cette déstabilisation n'est pas la crise des réfugiés en soi, mais le fait que les conséquences de la crise économique et financière n'ont toujours pas été surmontées et que beaucoup de gens dans nos pays éprouvent des craintes justifiées quant à leur avenir. Nous avons besoin d'une politique qui ne soit pas clivante, qui soit responsable. Les élus que nous sommes ont un rôle particulier à jouer à cet égard, surtout dans les Etats membres du Conseil de l'Europe qui ont toujours donné l'exemple afin que la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme soient préservés.

#### **M. Ismail KAHRAMAN, Président de la Grande Assemblée nationale, Turquie**

Le nombre de réfugiés dans le monde entier a connu une progression très brutale. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a parlé de 65 millions de réfugiés. C'est la première fois que le monde connaît un tel nombre de réfugiés. Par ailleurs les vagues migratoires ont connu elles aussi de très fortes augmentations. Dans ce cadre il faut absolument que des sauvegardes soient mises en place. Il faut prêter une grande attention à ces réfugiés partout dans le monde. Notre parlement a œuvré de manière concertée dans ce domaine. Les autres parlements nationaux des Etats membres du Conseil de l'Europe ont également travaillé individuellement et collectivement pour mettre en place les bonnes solutions. Des dispositions particulières sont nécessaires, surtout dans les pays qui accueillent des réfugiés.

L'Europe doit faire un certain nombre de choix. Plusieurs options sont possibles. L'une pourrait être de fermer toutes les routes aux réfugiés pour qu'ils ne viennent pas en Europe. Mais ce serait une violation de leurs droits, c'est clair. Le regroupement des réfugiés aux frontières de l'Europe, doit être condamné, ce n'est pas le bon choix. Nombreuses sont les personnes qui sont mortes dans ces circonstances. Certains pays d'Europe ont pourtant choisi cette approche. C'est inacceptable. On ne devrait même pas se poser la question de l'acceptabilité de telles méthodes. C'est une action qui entacherait l'image de l'Europe pendant des décennies. Au contraire, il faut ouvrir les portes de l'Europe pour que les réfugiés puissent y trouver un refuge. Il faut y créer les conditions nécessaires pour que chacun, chacune puisse être accueilli, pris en charge. Voilà l'approche qu'il convient d'adopter si l'on veut vraiment respecter les droits de l'homme. C'est bien l'approche du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire.

La fermeture des frontières en Europe a conduit à ce que plus de 3 millions de personnes soient bloquées en Turquie. Ces dernières années, la Turquie a fait de son mieux pour aider ces femmes et ces hommes qui ont fui leur pays pour sauver leur vie. Notre politique a été d'aider ces personnes. Cela a coûté plus d'un milliard d'euros pour prêter assistance ces personnes chez nous, en Turquie. Une aide importante nous a été apportée par d'autres pays, plus de 500 millions, mais c'est insuffisant pour faire face aux besoins. Lorsque 3 millions de personnes sont accueillies il faut faire tout son possible pour qu'elles puissent survivre de manière digne.

Quant à la migration irrégulière, via la mer Egée, elle se traduit par de nombreuses disparitions. Chacun doit agir pour lutter contre ce drame en appliquant les accords internationaux sur les migrants illégaux. La Turquie a voulu se confronter à cette situation, elle l'a fait avec succès jusqu'à ce jour ; Il reste à voir comment seront mises en œuvre les dispositions voulues par l'Union européenne, en particulier sur la question de la réinstallation. Mais nous constatons nombre de phénomènes préoccupants : la xénophobie, un climat hostile à l'islam et aux musulmans, le racisme. Des efforts doivent être accomplis pour surmonter ces préjugés et en finir avec des attitudes inadmissibles, pour que la situation s'améliore. N'oublions pas non plus que toute distinction entre les réfugiés et a fortiori tout refus de les accueillir sur le fondement de la religion serait une violation grave des droits de l'homme. Il nous faut œuvrer collectivement pour mettre un terme au racisme, à cette vague anti-islamiste qui balaie l'Europe

à l'heure actuelle. Sans une action collective nous ne serons pas en mesure de contrer cette pensée négative.

### **M. Gundars DAUDZE, Vice-Président de la Saeima, Lettonie**

Je vous remercie de me donner la parole pour pouvoir m'exprimer au sujet des migrations et de la crise des réfugiés en Europe. Nous sommes réunis en ce jour pour parler du rôle et des responsabilités des parlements à cet égard.

D'abord et avant tout, le rôle et la responsabilité d'un parlement est de servir ses électeurs, c'est-à-dire les citoyens. Il est aussi de notre responsabilité de veiller à ce que nos sociétés entretiennent une attitude bienveillante et humaine à l'égard des populations d'autres régions du monde. Une part de cette responsabilité consiste indubitablement à porter assistance aux populations dans le besoin et à les protéger contre les persécutions et les cruautés de la guerre.

Nous avons également appris que la situation actuelle des personnes déplacées est utilisée à mauvais escient par des migrants économiques qui, eux, ne sont pas victimes de persécutions dans leur pays. Sans compter qu'elle est aussi exploitée par des groupes terroristes cherchant à infiltrer nos frontières pour nuire à nos sociétés, ainsi que par des groupes criminels spécialisés dans la traite des êtres humains qui tentent de profiter de ces circonstances.

Cette situation n'est comparable à rien de ce que nous avons connu dans le passé. Face à cette situation inédite, force est de reconnaître qu'il nous est tout simplement impossible d'ouvrir nos portes à tout un chacun, comme cela s'est produit pendant et après la seconde guerre mondiale. Pour autant, nous ne pouvons pas déclarer *personae non gratae* toutes les personnes demandant l'asile dans nos pays.

Il est de notre devoir de parlementaires de proposer un juste milieu en établissant une base juridique raisonnable. Nous, parlementaires, devons évaluer le modèle existant et rechercher un cadre législatif adéquat pour éliminer les risques potentiels. À cet égard, une coopération étroite entre nos parlements sera essentielle. Si les autorités de sécurité contrôlent rigoureusement les antécédents de chaque personne, il est possible d'assurer que ceux ont besoin d'une protection bénéficieront d'une aide, tandis que ceux qui cherchent à profiter de la situation seront rejetés. Ce faisant, nous servirons nos citoyens au mieux.

*(M. Agramunt, Président, remplace M. Thommessen au fauteuil présidentiel.)*

### **Mme Ana PASTOR, Présidente du Congrès des députés, Espagne**

C'est un immense honneur, mais aussi une immense responsabilité d'avoir été élue récemment comme Présidente de la Chambre des députés. D'emblée je voudrais vous dire que je ferai tout mon possible pour que l'Espagne et la chambre que je préside se montrent actives sur la scène internationale, soient toujours plus proches des pays amis qui sont ici représentés et défendent de manière ambitieuse et courageuse les valeurs qu'incarne l'APCE.

La crise des réfugiés dont nous souffrons depuis quelque temps est pour moi le principal défi à relever en Europe. C'est vraiment un enjeu majeur pour tous nos pays. Il s'agit d'une situation complexe qui appelle des solutions communes. Toute mesure unilatérale est vouée à l'échec compte tenu de la complexité du phénomène migratoire lui-même.

Voilà pourquoi il est particulièrement bienvenu que nous en ayons fait le thème n° 1 de nos réflexions. Depuis longtemps l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe essaie justement d'attirer notre attention sur la dimension complexe du phénomène. Elle a déjà fait un travail considérable pour que nous prenions bien conscience des enjeux et de l'ampleur du défi que constitue la mise en œuvre du droit d'asile. Nous devons utiliser au mieux cette enceinte de dialogue qui est la nôtre pour trouver ensemble des solutions qui ne peuvent être à courte vue. Nous devons évidemment prolonger tous ces débats dans nos parlements nationaux. Nous devons faire chez nous tout ce qui est nécessaire pour mettre en place des mécanismes permettant de reprendre à notre compte beaucoup plus rapidement



les avis et les recommandations des institutions internationales telles que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Bien entendu il faut respecter la législation et les procédures, mais cela ne doit pas constituer un obstacle pour améliorer notre réponse commune. Ainsi tous les parlements nationaux pourraient mieux tirer profit des travaux remarquables de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en particulier dans des domaines aussi sensibles et fondamentaux que la crise migratoire, la lutte contre le racisme ou la transparence des processus électoraux.

Les parlements nationaux peuvent apporter une contribution décisive, chacun dans son propre contexte, pour résoudre cette crise majeure de la migration. Nous pouvons mettre en œuvre des solutions respectueuses du droit, de la pluralité, des solutions légitimes qui prennent en compte les aspirations de nos citoyens. Depuis longtemps, l'Espagne soutient qu'il faut une politique migratoire commune. L'Union européenne et les autres pays européens peuvent compter sur notre disponibilité pour mettre en œuvre cette politique globale. Il faut faire une synthèse de la politique migratoire, de la politique extérieure et de la politique du développement. Cette synthèse est fondamentale. L'Espagne réclame depuis toujours que nous renforçons la dimension extérieure de nos politiques migratoires et d'asile. Nous devons anticiper les événements, nous devons travailler avec les pays d'origine et de transit, lutter contre la traite des personnes. Nous devons défendre nos frontières, mais aussi assurer le développement. Nous devons être très sensibles aux drames humains dus à la guerre et à la multiplication des conflits. La réponse doit être politique, mais aussi humanitaire. La solution doit être commune, solidaire. Mon pays a déjà proposé toute une série de mesures qui renforceraient cette politique commune. Nous continuerons à travailler pour définir et mettre en œuvre une politique commune des migrations et du droit d'asile. Nous devons tous tendre vers cet objectif, nous devons nous serrer les coudes à cet effet. Les parlements que nous présidons doivent contribuer à trouver une solution à cette crise globale dans le respect du pluralisme et du droit. Ne ménageons pas nos efforts en la matière et n'oublions pas que nous dépendons tous les uns des autres.

#### **M. Yuli-Yoel EDELSTEIN, Président de la Knesset, Israël**

Devant vous se tient un immigrant. Il y a tout juste 29 ans, j'arrivais en Israël depuis l'ex-Union soviétique, l'un des derniers dissidents à être libérés. Aujourd'hui, je suis fier de m'adresser à vous en tant que président du Parlement israélien, la Knesset. Près d'un tiers des membres de la Knesset sont nés à l'étranger. Notre ministre de la Défense est né en Moldova. Notre ministre de l'Environnement est né en Ukraine. Les membres actuels de la Knesset viennent aussi des Etats-Unis, du Canada, du Maroc et de l'Ethiopie. Au cours des dix dernières années, le ministère de l'Immigration a été dirigé par une personne elle-même immigrée.

*Plus ça change, plus c'est la même chose.* Réfugiés et migrants ont parcouru le monde depuis des temps immémoriaux. Les groupes de personnes changent, leurs conditions changent, mais le phénomène, avec ses difficultés et ses opportunités demeure le même. Notre défi, à nous, responsables de parlements, consiste à minimiser les douleurs de l'immigration et à maximiser les avantages sociaux que tous, nous pouvons récolter. En tant qu'Israélien et en tant qu'immigrant, je peux dire que la tâche n'est pas facile, mais elle est possible.

Il est vrai que l'Etat d'Israël voit ses immigrants sous un autre éclairage que beaucoup d'autres pays. Les gens qui se présentent à notre porte sont nos frères et sœurs depuis longtemps perdus de vue qui rentrent chez eux retrouver les leurs. Durant près de 70 ans, nous avons élaboré les outils et les politiques propres à rassembler les nôtres en une mosaïque culturelle haute en couleur et unique en son genre. Ce serait pour nous un honneur de mettre l'expérience et les connaissances d'Israël au service d'autrui. Du reste, nous avons déjà entamé une coopération sur ces questions avec plusieurs pays européens, car quel que soit ce qui motive les immigrants, les expériences et les difficultés qu'ils rencontrent se ressemblent de manière frappante.

Je ne suis pas ici aujourd'hui pour faire la morale sur l'intégration des immigrants ni pour commenter les politiques d'immigration d'autrui, de même que nos pairs ne sont pas censés juger les décisions nationales d'Israël. Cela dit, les différences au niveau de la langue, des normes sociales et des coutumes, ainsi que la nécessité de trouver un travail et une communauté, sont autant de défis universels que rencontrent les immigrants en Israël, en France, en Allemagne ou dans tout autre pays.

Au fil des ans, Israël a adopté des politiques pour soutenir les immigrants dans tous ces domaines, depuis les subventions aux écoles de langue jusqu'aux aides au logement, à l'emprunt et à la création de petites entreprises. Résultat : les immigrés de longue date participent à la vie active tout autant que les Israéliens, et se hissent aux plus hauts niveaux des secteurs public et privé.

À tous ceux qui nourriraient une vision romantique, l'intégration n'est pas une panacée face aux enjeux de l'immigration pas plus qu'elle n'est une solution miracle. La société israélienne est encore en proie à des tensions entre les groupes immigrés, et il faut du temps – parfois des décennies voire plus – pour que les immigrants trouvent leur place au sein de la société, mais ils y parviennent.

Malgré toutes les imperfections des programmes d'intégration, il me semble que notre société n'en est que plus forte, plus unie et en meilleure santé. Certes, la réussite des processus d'intégration n'empêchera sans doute pas la vague fanatique d'extrémisme que nous avons vue récemment à Nice, Bruxelles, Saint-Etienne-du-Rouvray et Istanbul, mais il faut voir que, tout à fait comme en Israël, la plupart des immigrants arrivent à leurs nouvelles destinations avec l'espoir d'une vie nouvelle et d'un avenir meilleur pour leurs enfants. En les aidant à s'intégrer, il sera beaucoup plus difficile aux extrémistes et à leurs chefs de répandre leur doctrine sanguinaire parmi la jeune génération d'immigrants.

Nous, en tant que responsables de parlements, nous pouvons contribuer considérablement à cet effort. Bon nombre des questions en jeu nécessitent des amendements législatifs, mais il y a encore plus important : déployer des efforts dans plusieurs secteurs, lutter sans relâche contre la terreur et les terroristes tout en éduquant notre société – sur sa propre identité, sur l'acceptation de l'autre et sur la tolérance –, afin de garantir l'avenir des immigrants via une intégration économique, culturelle et sociale. Mis en œuvre en concertation avec des responsables actifs au sein de groupes immigrés, les programmes d'intégration se révèlent beaucoup plus efficaces et les résultats apparaissent beaucoup plus rapidement.

Ce défi auquel nous sommes tous confrontés, en tant que représentants de nos parlements, de nos nations et de la société mondiale, le relever est notre obligation non seulement dans l'intérêt des nouveaux immigrants, non seulement parce que l'avenir risque de nous faire regretter amèrement de ne pas avoir agi : c'est notre obligation morale en tant que représentants et responsables de pays et de nations démocratiques.

*(M. Thommessen, Vice-Président, remplace M. Agramunt au fauteuil présidentiel.)*

### **M. Jörgen PETTERSSON, Président, Conférence parlementaire de la mer Baltique**

Au nom de la Conférence parlementaire de la mer Baltique (la BSPC), je tiens à souligner l'importance de la coopération parlementaire internationale, notamment compte tenu des actuelles tensions en Europe – en particulier du fait des migrations et de la crise des réfugiés.

Je remercie Pedro Agramunt, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de nous avoir invités ici, à Strasbourg, pour cette conférence parlementaire.

Née en 1991, la Conférence parlementaire de la mer Baltique entendait avant tout offrir une plateforme propice à un dialogue parlementaire ouvert, afin de surmonter la guerre froide et d'établir la mer Baltique comme un territoire de liberté et de coopération. Nous, parlementaires du pourtour de la mer Baltique, nous sommes convaincus que la coopération et le dialogue sont indispensables pour prévenir les conflits et pour promouvoir ensemble une ère de progrès.

Cette année, nous célébrons le 25<sup>e</sup> anniversaire de la BSPC. Ces dernières 25 années n'ont pas entamé notre conviction. Bien au contraire, la conférence du jubilé d'argent a une fois encore prouvé, cette année, que la cohésion au sein de la BSPC est plus forte que jamais.

Il y a deux semaines à Riga, nous, parlementaires, au paragraphe 2 de notre résolution, avons appelé nos gouvernements de la région de la mer Baltique à redoubler d'efforts pour rétablir une confiance mutuelle et un dialogue dans cette région, en particulier dans les Etats de la mer Baltique membres du Conseil de l'Europe. De même avons-nous exhorté les gouvernements à rechercher une coopération mutuelle et des solutions pacifiques aux conflits internationaux, en tenant compte des meilleures

pratiques de la région de la mer Baltique. Mon propre territoire natal, les îles Åland, est un excellent exemple de gestion de crise. Grâce à des accords internationaux conclus en 1921, nous sommes aujourd'hui une région autonome neutre et démilitarisée de la mer Baltique – familièrement dite « îles de la paix ».

Etant donné la situation actuelle en Europe, il est important de se souvenir d'une telle approche : seuls le dialogue et la coopération, surtout en temps de crise, peuvent mener à une solution juste, acceptable par toutes les parties impliquées.

À l'heure où nous parlons, des pères et des mères à travers l'Europe vivent le pire des cauchemars. Ils ne peuvent garantir la sécurité de leurs enfants. Ils n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions. Ils fuient pour sauver leur vie avec leurs enfants cramponnés à eux. Cela n'est pas digne, cela n'est pas humain. Ce n'est pas ce que nos aïeux attendaient de nous lorsqu'ils ont reconstruit l'Europe au lendemain de la guerre. Ce n'est pas seulement en pensant à nous qu'il faut agir de manière civilisée ; nous sommes redevables à ceux qui ont façonné notre continent, et plus redevables encore à ceux qui vont naître et qui ont tous les droits de grandir et de bâtir leur propre avenir et leur propre bonheur. C'est à cela que notre action doit mener.

Peut-être que chaque pays, par réflexe, se sent obligé de protéger sa population et redoute ce nouvel enjeu que représente le grand nombre de réfugiés... Mais est-il possible que nous, Européens, refusions d'aider des gens fuyant les atrocités de la guerre ? Ne vivons-nous pas sur un continent qui a énormément souffert de la guerre par le passé et qui, aujourd'hui, a su réaliser une union de stabilité et de paix ? Cette union est le fruit d'une réelle coopération et d'un véritable dialogue. Face à une crise européenne, peut-être nous faudrait-il rechercher des solutions européennes.

Dans le contexte actuel des migrations et de l'afflux de réfugiés en Europe, il est extrêmement important que tous les pays concernés s'assoient autour d'une table, l'esprit ouvert à une solution globale. Le nombre des réfugiés va poser problème des années durant car, dans leurs pays d'origine, rien ne laisse présager d'amélioration de la situation. Alors comment trouver des solutions durables pour aider les gens dans le besoin sans dépasser les limites de nos capacités ? À coup sûr, la solution n'est pas que chaque pays s'efforce de régler ses propres problèmes intérieurs sans se préoccuper de ceux de ses voisins. Cette crise pose un problème non pas à un ou deux Etats isolés, mais à tous les Etats européens et à toute l'Europe. La réponse de la BSPC – et notre avis commun sur les migrations et la crise des réfugiés, que nous avons approuvé il y a deux semaines –, c'est notre appel lancé aux gouvernements pour qu'ils travaillent ensemble à régler les problèmes dus à l'afflux de réfugiés dans la région, pour continuer d'assurer un traitement convenable et le droit à un asile sûr dans les pays de la région de la mer Baltique, pour favoriser une coopération étroite et, s'il y a lieu, pour suivre les déclarations de l'UE et de l'ONU dans la lutte contre l'immigration illégale.

Dans le document d'information sur ce thème préparé à la demande du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il est fait référence à l'impact des récents attentats terroristes. Dans ses assemblées parlementaires, la BSPC condamne explicitement le terrorisme sous toutes ses formes en ce qu'il représente une menace pour nos citoyens et nos valeurs communes.

Certes, il ne faut pas considérer comme allant de soi que nous, parlementaires, pouvons toujours aboutir à des solutions satisfaisantes, mais nous avons une obligation envers nos citoyens de contribuer à résoudre les conflits. Renforcer la coopération interparlementaire mais aussi l'influence des parlements et leur volonté commune, voilà qui est d'une importance cruciale pour rechercher des réponses aux problèmes internationaux tels que la crise des réfugiés et les menaces posées par le terrorisme. Nous, parlementaires, en tant que représentants des citoyens dans nos pays, devons en permanence travailler à intensifier le dialogue, favoriser des positions consensuelles et une coopération démocratique afin de faire face aux enjeux internationaux. J'espère que vous porterez aujourd'hui toute l'attention voulue à ces paroles.

## **Le Président**

Cette intervention conclut notre séance matinale. Nous reprendrons nos travaux sur le thème à 15 heures.

*(La séance est levée à 13 heures)*

## **Jeudi 15 septembre – 15 heures**

*La session reprend avec M. Olemic Thommessen, Vice-Président à la Présidence*

### **Thème 1 – Migrations et crise des réfugiés en Europe : rôle et responsabilités des parlements (reprise du débat)**

#### **Le Président**

Nous allons à présent reprendre notre débat sur le thème 1.

J'appelle M. Jean-Claude Gaudin.

#### **M. Jean-Claude GAUDIN, Vice-Président du Sénat, France**

La question des migrations - car il n'y en a pas qu'une - constitue un enjeu majeur pour l'Europe. Je me félicite donc que ce thème ait été retenu pour la première partie de nos travaux. Depuis plus d'un an, l'Europe est confrontée à une crise d'une ampleur sans précédent dans l'histoire récente. Cette crise est à la fois tragique et complexe. Elle est le résultat du conflit meurtrier qui a embrasé la Syrie, aggravé par l'instabilité qui affecte l'Irak, la Libye ainsi qu'une large part du continent africain, sans oublier l'Afghanistan.

Je veux en premier lieu insister sur la dimension humaine de cette crise. Ce sont des femmes, des enfants, des hommes, souvent jeunes qui exposent leur vie pour fuir la guerre ou la misère. Le terrible bilan des naufrages dans « notre mer » nous rappelle que c'est d'abord à cette catastrophe humanitaire que nous devons répondre.

Au Sénat français nous demandons donc une réponse globale mais plus coordonnée et respectueuse du droit d'asile. Cette réponse doit s'appuyer sur les valeurs fondamentales qui nous réunissent. Elle doit aussi faire preuve de solidarité, car il n'est pas normal que la charge de l'accueil des réfugiés pèse sur les seuls pays que le hasard géographique a placés aux portes de l'Europe. Nous devons travailler à plus d'harmonisation et élaborer enfin une véritable politique d'immigration et d'asile, dans toutes ses dimensions : renforcement de la protection des frontières extérieures et intensification de la lutte contre l'immigration illégale et les réseaux des passeurs. Dans ce domaine, chaque Etat doit pouvoir prendre ses responsabilités. Face au défi migratoire il est également indispensable que l'Europe renforce ses relations avec les pays d'origine et de transit.

L'Afrique subsaharienne devrait voir sa population qui était de 180 millions en 1950, atteindre 1,7 milliard d'habitants en 2050 selon les projections des Nations Unies. Ce décuplement de la population représente un défi pour l'Afrique mais aussi pour les pays européens. L'Europe doit ainsi renforcer ses liens avec nos partenaires du Maghreb et d'Afrique, en s'inspirant des dispositifs qui ont montré leur efficacité. Je pense au « plan Afrique » mis en place en 2006 par l'Espagne avec certains pays africains comme le Sénégal, qui a permis de mettre fin aux flux de migrants irréguliers aux Canaries grâce à une approche globale mêlant le co-développement, la lutte contre l'immigration irrégulière et l'immigration régulière.

C'est le maire de Marseille qui vous le dit, le maire d'une ville portuaire, avec des habitants aux multiples origines ou nationalités. Par-delà l'urgence humanitaire, l'Europe doit agir pour apporter des réponses responsables au défi migratoire. Il en va de sa crédibilité vis-à-vis des citoyens. Sinon nous risquons d'alimenter la montée des extrémismes de tous bords en Europe. Mais les Etats ne doivent pas non plus abandonner leurs responsabilités. Face aux défis des migrants nous devons « agir vraiment » pour reprendre le titre d'un récent rapport d'information du Sénat de la République française.

#### **Mme Tsetska TSACHEVA, Présidente du Narodno Sobranie, Bulgarie**

La crise des réfugiés qui a frappé l'Europe est l'un des problèmes les plus graves que nos pays doivent affronter et résoudre. La situation est d'autant plus compliquée qu'il faut trouver une solution dans un

contexte instable en termes de géostratégie. Pour en venir à bout, nous avons besoin d'une politique extérieure commune et efficace et d'une politique de sécurité. C'est ce qu'essaie de faire la Bulgarie. La politique extérieure de l'Europe doit de plus en plus prendre en compte la dimension de la sécurité. En fait, seule une réponse européenne commune peut permettre une solution stable à long terme. Dans ce contexte je me permets de rappeler l'initiative de 2015 de la délégation bulgare, qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 21 novembre 2015 à Sofia, et qui était en fait un appel à confirmer une fois de plus les principes de l'unité de la coopération européennes. Il faudrait que l'APCE vote une recommandation aux gouvernements des 47 pour que tous ces principes soient répétés, confirmés et pour que se tienne un quatrième Sommet du Conseil de l'Europe.

L'Europe de l'APCE et des parlements nationaux était favorable à l'idée de favoriser un dialogue afin que soient surmontées toutes les difficultés, y compris financières et organisationnelles, afin que l'on trouve une solution qui soit acceptée par nos sociétés.

L'APCE est appelée à agir en tant qu'institution internationale et non supranationale. Il faut adopter une décision qui recueille l'assentiment d'un maximum de nos concitoyens dans nos différents Etats membres. Les mesures isolées que certains pays sont tentés de prendre ne permettront pas vraiment de résoudre le problème. Je vous rappelle que le slogan de la présidence bulgare du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe était la fameuse maxime : l'union fait la force. C'est en vertu de ce principe que nous devrions pouvoir trouver une solution à nos problèmes.

La Bulgarie est un Etat frontalier de l'Union européenne. Nous sommes donc tenus de surveiller strictement les passages à cette frontière. Nous devons contrôler les personnes qui y arrivent et faire le tri entre celles qui ont vraiment besoin d'une protection et les migrants économiques. La Bulgarie respecte tous ses engagements au titre de la convention sur le statut des réfugiés de 1951, le protocole de 1967 et les directives de l'Union européenne en la matière. Mais la situation est loin d'être réglée. Nous sommes loin de la solution attendue par nos concitoyens. L'accord de réadmission avec la Turquie est toutefois d'une importance considérable. Mais la Turquie lie l'application de cet accord à la libéralisation des conditions d'accès des ressortissants turcs à l'Union européenne, à l'annulation du régime des visas. Les plus hautes autorités turques font pression pour que l'on trouve une solution gagnant-gagnant. Il est de la plus grande importance, non seulement pour nous mais aussi pour l'ensemble de l'Europe, que la Grèce et nos autres voisins, la République de Macédoine et la République de Serbie, arrivent à maîtriser les phénomènes migratoires.

Je rappelle que dès 2011 l'APCE avait fait des recommandations en la matière aux gouvernements européens. Elles ont été confirmées en 2015. Nous devons vivre ensemble dans ce XXI<sup>e</sup> siècle et les nouveaux arrivants doivent pouvoir être accueillis pour autant qu'ils acceptent les valeurs européennes, les droits de l'homme, l'Etat de droit et qu'ils intègrent cet ensemble dans le corpus de leurs valeurs. Les mesures qui doivent être prises ne sauraient être retardées davantage. En tout cas, je tiens à vous dire que la délégation bulgare à l'APCE est un partenaire loyal et très motivé pour rechercher une solution commune à ce grave problème qui touche tout notre continent.

### **M<sup>me</sup> Ankie BROEKERS-KNOL, Présidente du Sénat (Eerstekamer), Pays-Bas**

Il s'est passé beaucoup de choses depuis notre dernière rencontre à l'occasion de la Conférence européenne des présidents de parlement à Oslo. La question migratoire a pris la première place de l'agenda politique. La population déplacée atteint le chiffre record de 65 millions de personnes, et l'Europe s'est trouvée face au flux de réfugiés et de migrants le plus fort depuis la seconde guerre mondiale. En ont résulté des situations désastreuses ; par exemple, des enfants qui dorment dans les rues d'Athènes, de Rome et de Calais. Nous sommes débordés par la situation et, pourtant, nous étions avertis que cela menaçait d'arriver. Des années durant, des experts nous ont alertés sur les dangers que représentaient la situation instable au Moyen-Orient, la protection insuffisante de nos frontières extérieures et l'inadéquation du système d'asile européen. Nous étions avertis mais, pendant trop longtemps nous n'avons pas su voir l'urgence de ces problèmes.

Pour réduire les migrations illégales et encourager une approche plus structurée, l'Union européenne a conclu un accord... un accord né d'une dure réalité humanitaire et politique. A ce jour, il semble que

l'accord ait rendu le flux des populations fuyant vers l'Europe plus facile à gérer, mais cela reste une opération extrêmement complexe qui, récemment, s'est encore davantage compliquée avec la tentative de coup d'état en Turquie.

Une structure de coopération ne peut fonctionner que si les deux parties s'en tiennent à ce qui a été décidé et adhèrent aux principes du Conseil de l'Europe ; ce qui suppose de soutenir l'Etat de droit et de respecter les droits de l'homme. Une solution structurelle nécessite aussi une solidarité parmi les Etats membres de l'UE dans la réinstallation des réfugiés.

Pour l'heure, tous les pays ne font pas ce qu'il faut. Je dis cela tout en sachant parfaitement qu'il y a des limites à ce qu'un pays peut faire, et je compatis aux efforts des pays d'Europe orientale qui, alors qu'ils s'évertuent à mettre en place un Etat stable, doivent aussi assumer la lourde charge de protéger nos frontières extérieures. Ces aspects sont absolument à prendre en compte ; les pays qui ne font pas ce qu'ils peuvent sont les dominos qui font écrouler tout le système.

Avec la crise migratoire européenne, une chose est devenue plus évidente que jamais : il s'agit d'un problème qu'aucun de nos pays n'est à même de gérer seul. Il nous faut travailler ensemble pour atteindre des objectifs qui dépassent les intérêts de nos seuls Etats souverains. Bien entendu, ce constat ne vaut pas uniquement pour les pays européens mais pour ceux du monde entier. Les migrations sont un problème mondial, et s'attaquer à leurs causes profondes sous-jacentes exige une coopération internationale.

Voilà pourquoi il est absolument essentiel d'examiner cette question dans ce cadre international. Les parlements nationaux ont un rôle important à jouer en matière de migration.

Ensemble, nos parlements sont particulièrement bien placés pour offrir une plateforme de débat et pour déterminer si les initiatives visant à rechercher une solution peuvent miser sur un large soutien public. Les parlementaires peuvent contribuer à ce que, à l'avenir, nos gouvernements reconnaissent l'urgence des problèmes de migration. Nous devons restaurer la confiance dans les politiques de protection de l'asile et des frontières, mais aussi dans les politiques permettant de différencier les réfugiés des migrants économiques. C'est la seule façon d'arriver à éliminer les tensions et la peur qui envahissent nos sociétés face à l'impact des migrations.

Notre responsabilité ne s'arrête pas à nos frontières. Faute de nous unir pour nous attaquer aux causes profondes du phénomène migratoire, il aura tôt fait de nous submerger encore et encore. Il apparaît aujourd'hui clairement que la situation fluctuante et instable du Moyen-Orient continuera d'alimenter le flux des migrations. Le nombre des personnes arrivant des pays africains est monté en flèche et rien ne laisse penser qu'il diminuera. Sans compter, comme nous le prédisent des experts, que les migrations motivées par des facteurs environnementaux vont aller en se multipliant.

L'Europe, où est né il y a 65 ans, avec la convention pour la protection des réfugiés, le régime international de protection des réfugiés dont les limites ont à présent été durement éprouvées, l'Europe peut en fait servir de catalyseur du changement... Mais à la seule et unique condition que nous soyons mieux préparés. Mieux vaut prévenir que guérir.

### **Mme Christine MUTTONEN, Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**

Nous le savons, notre bien-être, notre avenir ne dépendent pas seulement de nous, mais aussi du bien-être et de l'avenir de nos voisins. Aucun Etat ne peut garantir seul la sécurité de sa population. La plupart des défis ne peuvent être relevés que grâce à la coopération, au dialogue et aux compromis qui tiennent compte des intérêts des uns et des autres. Les flux migratoires qui impliquent des centaines de millions de personnes sont certainement l'un de ces défis, et pourtant c'est le contraire qui se passe. Au lieu de coopérer, beaucoup d'Etats se replient sur eux-mêmes et cherchent des solutions purement nationales. La xénophobie, le racisme se développent et les populistes ont le vent en poupe. Ils prétendent avoir la solution rapide, facile, nationale et ô combien égoïste. Nul besoin de négocier, de discuter, d'accepter, d'accepter des compromis.

Si nous suivons cette tendance, qui est celle du clivage politique, nous courons à la catastrophe. Pour l'éviter, nous devons coopérer, nous devons avoir des solutions alternatives à proposer. Même si elles ne seront pas les plus faciles, les plus rapides, elles seront au moins pacifiques, fondées sur la solidarité, et tiendront compte de la sécurité des Etats, mais aussi des droits de l'homme et des besoins

de protection. Il nous faut des solutions faites d'inclusion et d'intégration, loin de la xénophobie et du racisme.

Nous devons aussi remédier aux causes de ces flux migratoires en apportant notre soutien aux pays qui accueillent la plupart des réfugiés syriens et qui ont, eux aussi, des défis importants à relever en politique intérieure.

Il y a un mois, avec une délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, j'ai pu me rendre en Turquie pour rencontrer des représentants du gouvernement, de l'opposition, des députés et des représentants de la société civile pour parler du coup d'Etat mais aussi des attentats, des atteintes aux droits du Parlement.

Je me suis rendu dans un pays qui, d'après le Haut-Commissariat, a accueilli le plus grand nombre de réfugiés en dépit de toutes ses difficultés. Mais il ne faut pas oublier des pays comme la Jordanie ou le Liban.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE fera tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser des solutions solidaires et durables. Nous sommes déjà en train d'œuvrer à cet objectif. Nous avons déjà organisé un certain nombre de missions à la frontière de la Turquie et de la Syrie, mais aussi en Sicile. Nous avons créé une commission dédiée au thème des migrations pour recueillir les expériences de tous nos Etats membres. Les premiers résultats se sont traduits en une série de propositions transmises aux Etats membres. Ces propositions, ces expériences, ces informations sont mises à la disposition des gouvernements mais aussi des parlements des Etats membres qui le souhaiteraient. Je vous invite d'ailleurs à participer à nos débats, à nos conférences. Cela ne peut que renforcer les échanges interparlementaires. Vous serez toujours les bienvenus et je me réjouis de notre coopération future.

**M. Trajko VELJANOSKI, Président de la Sobranie, « L'ex-République yougoslave de Macédoine »**

Les migrations ne constituent pas un phénomène nouveau. Il y en a eu depuis la nuit des temps. Mais actuellement les migrations constituent un phénomène d'une ampleur inédite. C'est un problème mondial comme l'a souligné le récent G20 qui a demandé que l'on adopte une démarche adéquate pour trouver une solution. La communauté internationale se doit d'aider ces malheureux, tout en rétablissant la paix dans les régions, dans les pays d'où viennent les réfugiés. Les textes internationaux, et en particulier la convention de 1951 de l'Onu sur les réfugiés ainsi que de nombreuses résolutions du Conseil de l'Europe indiquent clairement quelles sont les obligations de la communauté internationale à l'égard de ces pays concernés et de ces personnes.

Mais qu'il soit permis quand même de dire ici que cette crise migratoire pose de grands problèmes aux pays de transit et de destination finale de ces réfugiés. C'est un grave dilemme en termes politiques, économiques, culturels, démographiques et de sécurité.

Nous ne sommes pas un pays de destination finale, mais nous sommes sur la fameuse route des Balkans occidentaux qui de la Turquie, par la Grèce, la Macédoine, la Serbie et la Hongrie, mène vers l'Union européenne. D'après des statistiques officielles, 900000 réfugiés ont traversé la Macédoine au cours des 16 mois écoulés. Cela constitue un défi considérable à bien des égards pour le pays et sa population de 2 millions d'habitants dont les ressources, matérielles et humaines, sont limitées. Nous avons essayé de porter assistance pour ces malheureux qui traversaient la Macédoine en arrivant de la Grèce et qui voulaient se rendre en Serbie.

Depuis le début de la crise nous avons adapté notre réaction, nous avons voulu protéger les victimes des criminels, nous avons adopté une nouvelle loi sur l'asile avec des procédures d'urgence qui permettent d'enregistrer rapidement les personnes. Nous avons aussi mobilisé les moyens de transport publics ainsi que les ministères de la santé, du travail, des politiques sociales, la Croix-Rouge, et bien entendu nous avons aidé par l'intermédiaire de généreuses ONG. Nos citoyens se sont montrés très solidaires en aidant ces gens, en leur fournissant un minimum d'aides en matière d'hygiène, d'eau, de médicaments.

Mais c'est une crise européenne qui doit être traitée au niveau européen. Il est donc souhaitable qu'il y ait un maximum de coopération entre les Etats et entre les institutions. Au début de la crise des migrants,

il est clair que notre voisin du sud a refusé toute coopération, mais les choses ont changé, chacun a compris qu'il était dans l'intérêt de tous d'agir de conserve. S'agissant des aspects sécuritaires, plusieurs de nos pays partenaires nous ont aidé en déployant des policiers, en nous fournissant du matériel ou une aide financière : la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Slovénie, la République tchèque, la Slovaquie, l'Autriche et la Pologne notamment. Aujourd'hui, il y a des patrouilles de police conjointes tout au long de nos frontières méridionales et du nord. Cette présence plus active sur le terrain est une excellente chose. En août dernier, par exemple, il y a eu 588 opérations à la frontière, avec des forces mixtes, avec des collègues autrichiens, croates, serbes, slovènes, slovaques, hongrois. Nous poursuivons dans cette voie.

La délégation de la Macédoine à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe contribue activement à l'élaboration de documents et de résolutions. Mais nous travaillons aussi sur le terrain pour aider concrètement les gens. Nous avons signé plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux au niveau de la région pour mettre l'accent sur la coopération en vue de trouver des solutions à tous les problèmes liés à la crise migratoire. J'espère que cette réunion permettra d'apporter une solution positive à la recherche d'une solution. On espère mieux comprendre les phénomènes et surtout que l'on pourra recréer des conditions de vie dignes dans les pays d'origine de ces personnes afin qu'elles puissent y vivre normalement.

### **M. Andriy PARUBIY, Président de la Verkhovna Rada, Ukraine**

La crise des migrations est bien l'un des sujets les difficiles auxquels est confrontée l'Europe. J'aimerais parler aujourd'hui du problème des personnes déplacées en Ukraine. Vous savez que cela fait deux ans que l'Ukraine souffre de l'agression russe. En septembre, 1,7 million de personnes avaient le statut de personnes déplacées dans leur propre pays, soit seulement 100 000 de moins que pour l'ensemble des pays de l'Union européenne en 2015. La Verkhovna Rada a adopté une loi sur les droits et libertés des personnes déplacées au sein de leur pays. 900 000 familles reçoivent l'aide sociale, 377 000 personnes ont bénéficié de l'assistance médicale gratuite, des milliers d'étudiants d'universités occupées ont été transférés vers des universités libres. Selon l'agence européenne Frontex, 1 822 000 réfugiés sont arrivés en 2015 dans l'Union européenne.

Bien qu'il y ait une « avalanche, si l'on peut dire, de réfugiés aux frontières de l'Union européenne, nous ne sommes pas une menace, nous ne sommes pas un pays de transit vers l'Europe. Les accords de réadmission sont appliqués. L'Ukraine remplit ses obligations. Il n'y a donc strictement aucun obstacle, me semble-t-il, pour mettre en place un régime sans visa entre l'Union européenne et l'Ukraine. Nous sommes obligés de lutter non seulement contre les conséquences, mais aussi contre les causes de la migration : l'agression de la Russie contre l'Ukraine, les opérations militaires de la Russie en Syrie. La Russie participe à une déstabilisation de l'Europe. La Russie n'est plus désormais un exportateur de pétrole, mais un exportateur d'agressions.

En raison de la répression qui s'abat sur eux, les Tatars de Crimée ont été forcés, pour la deuxième fois en un siècle, d'abandonner leur patrie, ils sont devenus des migrants politiques, une fois de plus. Le Kremlin poursuit la répression stalinienne de nations entières. C'est terrible pour nous tous. Les valeurs des droits de l'homme, de la dignité, de la liberté, du monde libre sont mises à rude épreuve. Comment peut-on fermer les yeux ? Faut-il reconnaître les élections à la Douma prévues également par les autorités russes en Crimée occupée ? Ma réponse personnelle est « non », c'est inacceptable.

Cette Conférence européenne des Présidents de parlement compte dans ses rangs des personnes qui ont voté pour l'annexion de la Crimée, qui ont voté pour l'arrivée des militaires russes en Ukraine, qui sont des complices de ce crime non seulement contre l'Ukraine, mais contre l'ensemble du monde qui respecte l'Etat de droit.

En tant que Président du Parlement ukrainien j'aimerais être clair : nous ne faisons qu'encourager l'agresseur en le conviant à ce type d'événements, la Russie ne s'est conformée à aucune des résolutions votées par l'Assemblée parlementaire au cours des dernières années. Le retour de la Russie dans cette auguste assemblée serait une erreur historique avec deux conséquences dramatiques : encourager l'agresseur et saper l'autorité de cette assemblée. N'oubliez pas l'histoire tragique de l'Europe, les coûts humains de la construction de l'Europe. Les droits de l'homme, la démocratie sont pour nous des valeurs fondamentales.



Nous devons faire tout notre possible pour ne pas permettre que de telles erreurs soient commises. J'aimerais en conclusion remercier tous les collègues pour le soutien qu'ils ont apporté et apportent à l'Ukraine. C'est indispensable pour nous en ces heures si difficile pour mon pays. Toutes vos actions, toutes vos paroles nous aident à protéger la liberté, la démocratie et les droits de l'homme, nous aident à protéger les personnes déplacées. L'unité, la solidarité, voilà ce qui rend l'Europe plus forte.

### **M. Stanislaw KARCZEWSKI, Président du Sénat, Pologne**

La Pologne a soutenu et soutiendra toujours l'Ukraine.

Cette conférence est très importante pour notre continent parce que nous sommes maintenant placés devant un dilemme : la liberté ou la sécurité. L'Europe est soumise à un terrorisme qui se répand. Nos valeurs sont testées, et la crise migratoire provoque aussi une crise de la démocratie. Nos électeurs se sentent trahis et n'écoutent plus ceux qui leur parlent de valeurs et de règles, ils sont attentifs à ceux qui les rassurent en termes de sécurité. C'est un instinct d'autoprotection. En même temps les élites politiques ne parlent plus la même langue que leurs électeurs.

L'Europe est aujourd'hui divisée entre les pays d'accueil des immigrants et les autres. La Pologne a accepté un million de migrants de l'Est, et pourtant certains prétendent qu'elle n'en accueille pas. Nous avons été très clairs à ce sujet : la Pologne n'est pas fermée aux migrants, car c'est un pays démocratique respectant le droit international et les droits de l'homme, mais nous sommes responsables de la sécurité de nos citoyens que nous voulons prémunir de tout problème tout en protégeant les gens qui fuient la guerre. Comme nous savons qu'ils ne veulent pas venir en Pologne, nous considérons qu'il faut les aider d'une autre manière. Est-ce que les gens qui sont venus en Europe sont plus démunis que ceux qui sont dans les camps de réfugiés ? Nous accueillons ceux qui fuient la guerre, mais l'Europe est-elle encore un endroit sûr ? Le problème résulte non seulement de la migration en tant que telle, mais aussi du système de contrôle des gens qui affluent sur notre continent. Peut-être devrait-on avoir une approche plus pragmatique par rapport à cette question. Nous savons que les migrants peuvent avoir un impact positif sur l'économie, mais tous les pays connaissent-ils une pénurie de main-d'œuvre ? Nous savons très bien que des Polonais travaillent dans d'autres pays sur le PIB desquels ils ont un impact positif.

Il faut réfléchir ensemble sur les moyens de lutter contre le racisme et la xénophobie qui ont une influence négative dans l'ensemble de l'Europe.

Notre système de valeurs devrait être bâtie sur une coopération solidaire. Nos parlements doivent devenir des acteurs du dialogue multilatéral. Notre objectif devrait être un échange d'expériences le plus large possible et une aide mutuelle. Laszlo Kövér en a d'ailleurs parlé dans son discours introductif. Ce n'est ainsi que nous pourrions renforcer notre coopération.

Les conséquences de la crise migratoire sont très complexes, qu'il s'agisse par exemple des aspects culturels ou de la lutte contre la criminalité dont sont victimes les femmes et les jeunes. Nous devons résorber les différences entre nos visions des politiques migratoires. Cette nouvelle dynamique doit se baser sur le dialogue et la solidarité, celle qu'un pays peut se permettre. En effet les solutions se basant seulement sur une « relocation » mécanique constituent une menace sur la cohérence de notre continent parce qu'elles peuvent provoquer la fermeture des frontières et anéantir l'effet Schengen. Jusqu'à présent personne n'a répondu à la question : comment arrêter les réfugiés dans un pays donné, sur quelles bases la « relocation » devrait-elle s'effectuer ? Jusqu'à maintenant nous connaissons seulement le nombre de réfugiés qui doivent être acceptés par un pays donné mais personne n'a défini les règles selon lesquelles cet accueil devrait se faire.

Cette « relocation » est contraire à notre système de valeurs. Nous ne voulons pas que les réfugiés se sentent dans notre pays comme des prisonniers. Aussi la Pologne se doit d'aider et non pas d'exiler. Notre solidarité est bien visible au niveau de l'aide humanitaire et au développement. Comme le Conseil de l'Europe, nous sommes d'avis que la résolution de la crise migratoire pourrait se faire au niveau politique et notre rôle serait plutôt de contribuer à l'aide humanitaire et au développement.

La Pologne est engagée dans la coopération avec les pays qui se trouvent le plus près de la guerre. Il serait plus utile d'adresser cette aide aux pays d'origine, de soutenir le développement des pays les plus pauvres d'Asie et d'Afrique, ce qui pourrait permettre aux réfugiés de revenir dans leurs pays.

La mauvaise assimilation de certains migrants en Europe de l'Ouest est la conséquence du rideau de fer qui, pendant 40 années, a paralysé le processus de migration naturelle en Europe. La Pologne, avec les pays du Groupe de Visegrad soutiendra le processus d'intégration avec ces pays limitrophes. Nous sommes contre la création autour de nous d'une zone de personnes rejetées.

Je voudrais souligner l'importance du mot « intégration ». Nous voyons bien que sans intégration il n'y a pas de sécurité en Europe. Il faut donc répondre franchement à la question suivante : sans solutions juridiques pourrait-on maintenir l'unité sans solidarité ? Il est très difficile parvenir à l'intégration sans la souveraineté et la démocratie. Sommes-nous vraiment décidés à appliquer une telle solution qui passe par un binôme ? Pour nous l'intégration, c'est surtout la solidarité que nous avons tendance à oublier au profit de la sécurité.

J'ajoute que nous avons organisé dans ce bâtiment une exposition sur Poznań et Budapest en 1956. Cela symbolise notre fraternité, notre solidarité, notre lutte pour la liberté. Nos expériences du passé prouvent que l'avenir de l'Europe dépend d'elle-même. La solidarité entre les pays occidentaux, orientaux, méridionaux et nordiques devrait nous permettre de trouver des solutions adéquates.

### **Mme Ulrike LUNACEK, Vice-Présidente du Parlement européen**

Il y a deux mois, j'ai été invitée pour représenter le Président Schultz au nom du Parlement européen, à Amman, en Jordanie, à une conférence des femmes parlementaires. Les participantes venaient des quatre coins du globe, notamment de la région méditerranéenne, dans une région où vivent des millions de réfugiés ayant fui le carnage syrien. On m'a assailli de questions : « Pourquoi accueillez-vous si peu de réfugiés ? Pourquoi n'en avoir pris qu'un seul million l'an dernier, vous qui êtes 500 millions ? Pourquoi ne contribuez-vous pas davantage ? Pourquoi ne faites-vous pas preuve de solidarité, un des principes inscrits dans vos traités ? » J'ai parfois eu du mal à expliquer pourquoi nous ne faisons pas davantage.

Je suis originaire d'Autriche, petit pays comparativement à d'autres de ce continent, qui a vécu avec le rideau de fer durant une grande partie de ma vie. À l'époque où mon pays natal était plus pauvre qu'il ne l'est devenu, il a accueilli des dizaines de milliers de réfugiés – de la crise hongroise de 1956, de Tchécoslovaquie en 1968 et de Bosnie-Herzégovine durant les conflits yougoslaves ; pourtant, aujourd'hui, nous fermons nos frontières à la terrible guerre de Syrie.

Je parle au nom du Parlement européen qui, pendant de longues années, a soutenu qu'il fallait changer certaines des structures de l'Union européenne. Nous devons modifier l'Accord de Dublin – que les Irlandais me pardonnent, mais votre ville n'est pas en cause ; il s'agit du contrat qui déclare qu'un réfugié ne peut demander l'asile en UE que dans le premier pays où il a mis le pied. Pour l'heure, sont surtout concernées la Grèce, l'Italie et l'Espagne. Cela doit changer et, à cet effet, nous aurons besoin du soutien des parlements nationaux.

Il faut multiplier les efforts communs pour s'assurer que les millions de réfugiés des camps de Jordanie et de Turquie sachent bien que tous ne peuvent pas aller ou n'iront pas dans un Etat membre de l'Union européenne, mais qu'il existe une procédure de réinstallation par le biais du HCR. Ne pouvons-nous pas prendre en plus grand nombre les demandeurs d'asile dont l'état de réfugié est prouvé ? Il y a aussi le mécanisme de relocalisation de l'UE, que des orateurs m'ayant précédée ont critiqué, reprochant à l'UE de trop leur en demander. Mes chers collègues de l'Union européenne, ne sommes-nous pas tous UN ? N'avons-nous pas créé cette Union européenne ensemble, étape par étape ? De nouveaux Etats membres nous ont rejoints, il y a 12 ans, sur le principe commun de solidarité... de faire les choses ensemble. J'ai examiné les traités... Ils disent que nous voulons une politique étrangère et de sécurité commune fondée sur le développement de la solidarité politique mutuelle entre les Etats membres, ainsi que des politiques communes en matière d'asile et d'immigration.

Il y a ceux qui, au sein de l'Union européenne, prétendent que ce n'est pas Bruxelles ou Strasbourg qui doivent leur dire, à eux, ce qu'il faut faire. Mais, chers collègues, il ne s'agit pas d'eux mais de nous. Nous sommes ceux directement élus pour représenter les citoyens... Nous, parlementaires et membres du Conseil de l'Europe, sommes les gens que, par leur vote, les citoyens ont chargé de faire les lois et de représenter les majorités. C'est à nous d'agir, ensemble, et j'espère que des réunions telles que

celle-ci sauront convaincre ceux d'entre nous qui ne sont pas encore convaincus que c'est ensemble que nous serons plus forts.

Nous traversons des temps difficiles, mais l'Union européenne a été édifée pour jeter des ponts, non pour faire surgir de nouvelles frontières... Sur les principes de coopération, non de confrontation. L'un des thèmes de votre conférence est « Ni haine ni peur ». Aucun être humain ne doit vivre dans la peur ; la peur étouffe les talents et le développement de l'être humain. Cela doit s'appliquer à tous ceux qui votent pour nous et à tous les migrants. La tâche est difficile, je sais ; nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes du monde. Mais en tant que parlementaires et présidents de parlement, nous pouvons contribuer à rendre ce monde meilleur. C'est ce pour quoi nous avons été élus.

### **M. Seán Ó FEARGHAIL, Président du Dáil Éireann, Irlande**

Je félicite le Président Agramunt pour l'organisation de la conférence et pour avoir choisi comme premier thème de débat le sujet vital des migrations.

C'est pour moi un honneur de m'adresser à cette conférence, ma première réunion des présidents de parlement du Conseil de l'Europe. Je suis particulièrement heureux que les quelques paroles que je vous adresse portent sur la question des migrations.

Mes chers collègues, la crise migratoire demeure l'un des défis majeurs auxquels l'Europe se trouve confrontée. Le fait est peut-être un peu moins connu, mais la migration est pour l'Irlande un sujet vital. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Irlande a souffert d'une famine dévastatrice qui a décimé un million de personnes – un huitième de notre population – et vu la migration forcée, l'émigration, d'un quart de notre population, soit deux millions de personnes. Depuis, dans les temps difficiles, les Irlandais ont émigré vers différentes parties du monde. Cette pénible épreuve de l'histoire a laissé une empreinte indélébile sur le psychisme du peuple irlandais.

Aussi sommes-nous d'accord : oui, la coopération entre les partenaires européens est particulièrement importante pour traiter la crise. La réunion de haut niveau que, la semaine prochaine, les Nations Unies consacreront aux grands mouvements de réfugiés et de migrants, offrira également une tribune primordiale pour que la communauté internationale unie se penche sur la situation critique des réfugiés du monde entier, notamment en s'attaquant aux causes profondes des migrations.

L'ampleur et la complexité de la crise exigent un engagement de l'ensemble de la communauté internationale, tant au niveau régional que national, ainsi que la coopération des acteurs de la société civile et des pouvoirs publics.

Mes chers collègues, en matière de migration, l'Irlande a toujours préconisé une approche axée sur les causes profondes ainsi que sur les enjeux humanitaires, au niveau national mais, surtout, au niveau européen.

La priorité de l'Irlande, commune à bon nombre de ses collègues européens, est la prompte mise en œuvre des principales propositions de réinstallation depuis l'extérieur de l'UE et de relocalisation depuis l'intérieur de l'UE. L'an dernier, l'Irlande a accepté de prendre 4 000 migrants, ce qui est important vu la taille de notre population. Nous continuons de fournir une assistance humanitaire à la Syrie et à la région voisine, ainsi que de contribuer au Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique et au Fonds pour les réfugiés de Turquie.

Je suis fier d'annoncer que les progrès de l'Irlande en matière de réinstallation sont excellents – nous avons atteint plus de la moitié de notre objectif cette année –, et que le Gouvernement irlandais a récemment décidé de réinstaller un autre groupe de réfugiés du Liban au début 2017.

Bien que nos progrès en matière de relocalisation aient été un peu plus lents, je suis satisfait de notre travail à ce jour. Depuis 2012, l'Irlande a fourni une aide humanitaire à hauteur de 46 millions d'euros à la Syrie et sa région. Lors d'une récente conférence à Londres, notre pays a promis 20 millions d'euros de plus en 2016. Cette somme représente notre réponse humanitaire la plus importante apportée à une crise. Comme nous disons en gaélique : « *tus maith, leath na hoibre* », ce qui signifie « un travail bien commencé est à moitié fait ».

Mes chers collègues, en tant que Ceann Comhairle du Dail Eireann, c'est-à-dire président de la Chambre basse du Parlement irlandais, je suis particulièrement fier du rôle important joué par le service naval d'Irlande dans le sauvetage de vies en mer Méditerranée : à ce jour, plus de 3 600 réfugiés secourus par la Marine irlandaise cette année. Lorsque nous, Irlandais, nous pensons à la Méditerranée, nous pensons « jours heureux, loisirs et soleil ». Or, pour beaucoup, la Méditerranée est devenue un lieu de tragédie et de tristesse – un cimetière cruel pour jeunes et vieux –, et on ne peut laisser les choses continuer ainsi.

À lui seul, un navire irlandais, le *James Joyce*, a secouru 2 413 migrants – et, malheureusement, récupéré aussi 16 corps. Je souhaite, aujourd'hui, saluer le travail des marins irlandais et du personnel des forces de défense pour ce rôle immense joué en Méditerranée, ainsi que rendre hommage à tous les autres marines européennes déployées pour cette mission. D'autres partenaires peuvent se joindre à ces efforts. Certes, la Marine irlandaise sauve beaucoup de réfugiés, mais une seule mort est encore une de trop ! Tous, nous devons redoubler d'efforts. À cette fin, l'Irlande va cofaciliter – aux côtés de la Jordanie – un sommet organisé ce mois-ci à New York par les Nations Unies, qui réunira des responsables mondiaux en matière de migration et de réfugiés. Le sommet, auquel participeront des chefs de gouvernement, vise à mettre en place une nouvelle série – première en son genre – de principes politiques mondiaux concernant les migrations et les réfugiés. Je lui souhaite tout le succès possible.

*Go raibh maith agaibh.*

### **M. Milan BRGLEZ, Président de la Državni bor, Slovénie**

L'Europe fait face à une crise migratoire qui a déjà donné à nos pays de dures et d'importantes leçons. Les images prises à plusieurs frontières européennes auxquelles nous sommes tous les jours confrontés ne donnent à voir ni dignité humaine ni prospérité. Au contraire, ces images témoignent d'un grave manque de coordination et de détermination et d'une conscience que les réfugiés et l'immigration sont des défis qui nous sont communs à tous, qu'il faut donc traiter par conséquent selon une approche de responsabilité partagée. Face à la migration, toute solution durable passe par la solidarité, le dialogue politique et des réponses pratiques à tous les niveaux et parmi toutes les parties prenantes de tous les pays d'origine, de transit et de destination. Cependant, bien que peu d'entre nous pourraient désapprouver ces affirmations, sommes-nous réellement passés des paroles aux actes ? La situation en Europe avant la fermeture de la route occidentale des Balkans a montré à quel point la nature des compromis adoptés par les Etats en l'absence d'approche commune viable, est pratiquement intenable. À dire vrai, le problème migratoire ne trouvera de solutions durables que si l'on s'attaque à ses causes profondes. Or, une telle action appelle une vision à long terme, faute de quoi la gestion efficace des migrations n'est rien qu'une chimère. La crise actuelle est loin de s'arrêter au seuil de l'Europe, et nous devons répondre aux besoins de ceux qui demandent notre assistance ici et maintenant. Concevoir des politiques et des mécanismes communs reflétant une véritable solidarité par un juste partage des charges, voilà qui est une mesure absolument nécessaire qu'il nous reste encore à réellement adopter. À cet égard, je salue chaleureusement la Résolution adoptée en 2015 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, intitulée « Après Dublin : le besoin urgent d'un véritable système européen d'asile », et les messages qu'elle exprime. La Slovénie reste acquise à de telles solutions et assume déjà ses responsabilités dans le cadre du programme de l'UE sur la relocalisation des réfugiés. En outre, nous portons une particulière attention aux groupes vulnérables tels que les enfants réfugiés et migrants, qui nécessitent des soins et une protection spécifiques. Dans cette optique, je tiens à exprimer tout mon soutien au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe qui, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, a appelé à la protection efficace des enfants demandeurs d'asile et migrants contre les abus et l'exploitation, en leur assurant un cadre de vie sûr et une tutelle légale adéquate.

Cependant, une protection spécifique efficace ne représente qu'une première étape dans la gestion des migrations forcées. Réussir l'intégration, voilà où réside le véritable défi. Ce processus doit commencer par l'intégration des jeunes dans nos systèmes éducatifs, à l'aide de stratégies d'intégration adéquates et de mécanismes fondés sur l'égalité des chances, permettant la responsabilisation des élèves comme des enseignants. Le premier objectif à ne pas perdre de vue, c'est prévenir l'exclusion sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés, car elle est porteuse de tensions sociales aux effets désastreux. Sans compter qu'une intégration réussie contribuerait considérablement à nos efforts pour prévenir la radicalisation des groupes actuellement marginalisés.

J'aimerais à présent insister sur une idée que j'ai proposée dans plusieurs réunions internationales. Notre vision de la crise en cours ne doit pas seulement viser à une politique d'asile commune, mais aussi à une communauté des normes en matière d'intégration et de droit. Cette démarche pourrait véritablement contribuer à prévenir le phénomène indésirable de la course au droit d'asile (« *asylum shopping* ») en signalant que, quel que soit le lieu/pays de la demande, le traitement serait toujours comparable.

Dans la crise qui nous occupe, le rôle des parlements et des parlementaires est indispensable. Avant toute chose, nous avons la responsabilité d'aider nos gouvernements en supervisant les mesures qu'ils proposent et les actions qu'ils mènent. Nous devons résister aux mauvais choix qui parfois s'imposent à nous – entre sécurité et liberté et dignité. Notre responsabilité est bien plutôt de veiller à ce que soit réalisé un équilibre adéquat entre toutes les valeurs fondamentales qui sous-tendent nos sociétés – un équilibre qui principalement parle dans l'intérêt supérieur de nos citoyens mais également un équilibre qui reflète l'adhésion à des normes convenues en commun, notamment celles inscrites dans la Convention européenne des droits de l'homme et celles reposant sur les pratiques de la Cour de Strasbourg. Pour nous, ces normes doivent représenter les fameuses lignes rouges.

Il est de notre responsabilité, en tant qu'acteurs politiques, de préserver un discours public qui rejette le racisme, la haine et l'intolérance. Les migrations en Europe ont déclenché une inquiétante montée des mouvements politiques populistes, favorisant les sentiments xénophobes. Ces mouvements veulent redéfinir le sens de la liberté en récupérant le vocabulaire des droits de l'homme à seule fin d'attaquer ces droits – l'idéal de liberté, de dignité et d'égalité. Nous devons nous opposer fermement à ces tentatives et préserver un discours public fondé sur la raison et non sur la peur, sur l'inclusion et non sur la haine.

L'Europe traverse un processus historique. Nos paroles et nos actes représentent un point de rupture où l'Europe, temple des droits de l'homme, se positionne en force et tombe. Je suis convaincu que nous possédons déjà les outils nécessaires pour faire respecter ce temple. C'est à nous tous de rassembler la volonté politique indispensable.

**M. Azzam ALAHMAD au nom de M. Salim AI ZANOUN, Président du Conseil national palestinien**

M. Salim Al Zanoun n'a malheureusement pas pu venir jusqu'à Strasbourg. Je le remplace donc.

Le sujet que nous traitons est très complexe. La crise des migrations et des réfugiés en Europe a deux dimensions. D'abord, une dimension démocratique et humanitaire, ainsi que juridique pour les pays de destination. Ensuite, une dimension qui concerne les pays d'origine qui sont déchirés par la guerre, par la guerre civile ou qui vivent dans l'absence de la démocratie et des fondements des droits de l'homme et de l'Etat de droit. On ne pourra évidemment pas trouver de solutions à long terme si l'on n'arrive pas à résoudre les conflits qui sont la source de ces vagues migratoires, y compris ceux qui déchirent le Moyen-Orient, la Syrie, l'Irak, mais aussi la Palestine. Il faudra résoudre également le problème des réfugiés palestiniens.

Il faudra donc que tous ensemble nous nous concentrons sur la recherche d'une solution au conflit israélo-palestinien car nous sommes un peuple qui souffre de déplacements forcés depuis 69 années, ce qui viole tous les principes du droit international et les dispositions des conventions sur les droits de l'homme. Rétablir la paix éviterait de nouvelles vagues de migrants dans le monde. Si l'on trouvait une solution pacifique conforme aux principes de l'Onu pour le problème palestinien, une cause essentielle de l'instabilité au sud de la Méditerranée serait supprimée.

Les parlements et leurs membres peuvent jouer un grand rôle pour essayer d'améliorer la situation des migrants et des réfugiés. Il ne faut pas avoir peur de ces gens-là. Il s'agit de personnes qui frappent à votre porte parce qu'elles ont besoin de vous, parce qu'elles veulent retrouver une vie normale. Ce sont des gens qui, pour la plupart, aspirent un jour à regagner leur foyer. Il est certain que les solutions pour les réfugiés et les demandeurs d'asile ne pourront pas être fondés uniquement sur des considérations sécuritaires et militaires. Il faut un accompagnement socio-économique, privilégiant le rétablissement des droits de l'homme, la promotion de pratiques démocratiques, sans quoi des millions de personnes qui souffrent aujourd'hui ne pourront jamais retrouver une vie stable qui leur permettrait de rester chez eux légalement.

Le monde souffre trop du rejet, du fanatisme, de la haine et de violences arbitraires. Avec le Conseil de l'Europe et sa prestigieuse assemblée, nous essayons de lutter contre ces peurs qui sont souvent sans fondement. Nous devons éviter toute généralisation hâtive, nous devons songer aux réfugiés et aux migrants avec objectivité et respect, avec le sens de la mesure. Nous voulons être des gens responsables. Nous avons une responsabilité toute particulière à l'égard des migrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile.

Pour finir, je voudrais rappeler que nous, en Palestine, nous sommes en train de préparer un scrutin local qui doit se tenir en octobre. Ce sont des élections longtemps repoussées. Nous voulons développer une société démocratique pour tous les citoyens, respectueuse du droit où chacun pourrait être un citoyen quelles que soient ses origines. Nous espérons que nous arriverons à créer un Etat indépendant, à faire cesser l'occupation et que nous pourrions créer une société homogène sans que certains soient laissés au bord de la route pour des raisons ethniques, religieuses, raciales ou autres ; Nous devons surmonter nos différences. C'est nécessaire pour la paix et la stabilité. L'Europe doit jouer un véritable rôle. Il ne s'agit pas simplement de battre sa coulpe ou d'adopter des demi-mesures timorées. Il faut d'ailleurs dans ce contexte saluer l'initiative française tendant l'organisation d'une conférence internationale pour trouver une issue pacifique au conflit israélo-palestinien conformément aux résolutions de l'Onu.

Nous espérons créer un Etat indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, un Etat qui aurait Jérusalem-Est comme capitale et qui pourrait résoudre les problèmes des réfugiés palestiniens conformément aux résolutions de l'Onu.

*(M. Agramunt, Président, remplace M. Thommessen au fauteuil présidentiel.)*

## **Le Président**

J'ai annoncé en ouverture de la conférence que du temps serait consacré aux remarques de l'auditoire.

J'appelle M. Köver, de Hongrie.

## **M. Laszlo KÖVÉR, Président du Parlement, Hongrie**

J'aimerais remercier Mme Broeckers-Knol, qui préside le Sénat des Pays-Bas. En effet, elle est seule de tous les représentants des Etats de l'Union européenne qui ont une longue tradition démocratique à avoir exprimé sa sympathie envers les pays de l'Est, dont le mien, qui portent sur leurs épaules un fardeau et qui pourtant se voient critiqués par les autres pays.

Je dois dire que le message envoyé par certains depuis cet hémicycle va à l'encontre du respect que nous devons avoir les uns envers les autres. Sans règles, le débat n'est plus possible. Je n'en ai peut-être pas le mandat officiel, mais j'aimerais parler au nom des pays d'Europe centrale et orientale. Je m'adresserai à M. Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale française, qui s'est demandé : que se serait-il passé si l'on avait organisé un référendum à chaque élargissement de l'Union européenne ? Je peux répondre que nous aurions été très heureux qu'il y ait des référendums. Chaque pays aurait dû avoir le droit d'organiser un vote populaire sur l'adhésion de tel ou tel Etat. Mme Boldrini a parlé d'une solidarité unilatérale et elle semblait être très d'accord avec le message de M. Bartolone. Son commentaire contenait un message sous-jacent : il existe des mendiants, ces pays de l'Europe centrale et orientale qui mendient l'aide, l'assistance, mais qui, dès qu'on leur demande de faire preuve de solidarité, se dérobent.

Cela fait plus de dix ans que nous sommes membres à part entière de l'Union européenne. Il faut faire la distinction entre l'Union européenne et le Lions Club. L'expérience me permet de dire que l'Union européenne est loin d'être une institution caritative qui apporterait aide et assistance aux pays de l'Europe centrale et orientale. Au contraire, l'UE est pour nous une communauté d'intérêts où l'on cherche à résoudre les différends grâce à des débats objectifs, où l'on fait tout son possible pour trouver de manière décente un compromis. Et dire que nos pays ne cherchent qu'à satisfaire leurs propres intérêts et qu'ils refusent à partager le fardeau commun, qu'ils s'opposent à la politique des pays de l'Ouest ! C'est très blessant. Je rejette de tels arguments. Je me permets de rappeler que la Hongrie, la Slovaquie, la Pologne, la République tchèque ont fait des sacrifices pour apporter une meilleure vie à nous tous. Nous avons apporté notre contribution au budget conjoint pour que la solution soit gagnante pour tous et au bout du compte, le bilan n'est peut-être pas positif pour les pays de l'Europe de l'Est, mais c'est un autre débat.

Mme Lunacek a mis en parallèle l'accueil des réfugiés hongrois de 1956 et le refus d'accepter des réfugiés. Je réfute aussi tous cet argument. On ne saurait comparer le tragique sort de ces personnes avec celui des réfugiés dont il est question à l'heure actuelle. Il faut rappeler les faits, vous n'y étiez pas à l'époque, Madame, et peut-être n'avez-vous pas eu l'occasion de vous en informer en détail, mais des dizaines de milliers de personnes ont fui la Hongrie vers l'Autriche. Après la révolution de 1956, ces personnes ont attendu dans des camps clos de réfugiés jusqu'à ce que des pays adoptent des mesures de réinstallation. Mais lorsqu'elles étaient accueillies, ces personnes s'intégraient rapidement. C'étaient des travailleurs et des citoyens engagés. Leur intégration fut facilitée par le fait qu'ils venaient de pays ayant des contextes similaires, ce qui est très importante pour l'insertion.

M. Bartolone a également dit, en parlant des 1,5 milliards de personnes venant d'Afrique qu'elles se trouvaient derrière des barbelés en Europe. Je ne sais pas si j'ai mal compris, mais l'Europe peut-elle toutes les accueillir sans perdre ses structures démocratiques ? Si c'est la position que vous adoptez, pour ma part je ne la partage vraiment pas. Nous essayons de préserver le système démocratique européen et nous essayons de gérer la crise.

## **M. Milan ŠTĚCH, Président du Sénat, République tchèque**

A l'origine je devais intervenir dans ce débat, mais juste avant le tirage au sort pour l'ordre de passage, j'ai décidé de ne pas m'inscrire parce que mes homologues de Pologne et de Hongrie allaient intervenir et que je sais combien nos positions sont proches, pour ne pas dire identiques.

J'aimerais d'abord réagir aux propos de M. Bartolone qui s'est demandé ce qu'auraient pu donner des référendums organisés dans l'Europe occidentale au moment de l'adhésion de nouveaux membres à l'Union européenne. Il a semblé aussi considérer que nous n'attachions pas à l'importance qu'elle mérite à notre adhésion. Mais nous avons toujours été vos amis, la Tchécoslovaquie était l'un des pays les plus avancés de l'Europe en son temps et permettez-moi de rappeler que ce sont les accords de Munich qui ont permis à Hitler de commettre toutes les atrocités que nous connaissons. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question, mais je crois qu'il faut prendre en compte la globalité de l'histoire de nos pays.

J'ai entendu de très bonnes interventions. Je suis social-démocrate, mon pays a 140 ans d'histoire et je partage certains des avis exprimés ici. Mais la réalité est ce qu'elle est. Je reviens de dix jours de vacances en Autriche avec ma famille. Je vais souvent dans ce pays et j'ai été attristé en constatant à quel point le climat avait changé. J'ai une perception de la situation très différente de celle de Mme Lunacek. Je ne voudrais pas que cette question des migrations ait des conséquences électorales indésirables. Nous devons préserver les valeurs démocratiques qui sont les nôtres.

S'ils les avaient entendues, beaucoup de nos concitoyens, je le crains, n'auraient pas adhéré à plusieurs interventions prononcées depuis ce matin et auraient retiré leur confiance à leurs auteurs. En tant qu'élu je dois préserver l'unité nationale et je dois être convaincant. Or nous n'avons pas convaincu que nous ne faisons pas courir un risque à notre population.

De nombreux orateurs ont souligné les effets des flux migratoires et la nécessité d'aider les migrants. Je le comprends, je suis un être humain et je suis pleinement favorable à l'aide humanitaire. Mais regardons la réalité et attaquons-nous aux causes du phénomène. A cet égard je me réjouis de l'accord passé entre les Etats-Unis et la Russie. C'est de cette façon-là que l'on règlera le problème à la base et que l'on évitera de courir après l'histoire et de jouer les pompiers.

La République tchèque, qui compte 10 millions d'habitants, a reçu un demi-million de réfugiés de l'Est, d'Asie, du Sud-Est, des Balkans. Toutes ces personnes ont été reçues décemment. Si quelqu'un à Bruxelles veut nous imposer des quotas, cela ne pourra que favoriser des réactions plus radicales, plus extrémistes. Il faut raison garder, éviter les mots faciles. Je sais ce qui s'est passé autrefois dans mon pays, je voudrais éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

## **M. Nikolas VOUSIS, Président du Parlement, Grèce**

Nous avons eu un débat intense et très franc sur un sujet crucial. Mais maintenant une question se pose : comment parvenir à un accord plus large alors que nous avons des approches politiques et idéologiques très diverses ?

Je crois que nous avons des analyses très proches des causes profondes du phénomène, même si nous avons des divergences notables sur la façon d'y remédier. N'oublions pas une chose : au moment même où nous parlons, des milliards de dollars sont disponibles mais ne sont pas utilisés. Souvenez-vous de ce qu'a dit M. Juncker hier dans son discours sur l'état de l'Union européenne. Il y a de grandes difficultés économiques et sociales, au moins quatre pays méditerranéens sont au bord de l'implosion et si la situation se dégrade encore au sud de la Méditerranée, nous allons être confrontés à l'arrivée de millions de personnes supplémentaires qui chercheront à survivre en allant vers l'Europe. Là-dessus, nous sommes d'accord, nous sommes d'accord sur les causes du problème, nous partageons les mêmes analyses sur les origines. Maintenant, essayons de tout faire pour rétablir la paix, pour résoudre les problèmes environnementaux, pour éviter qu'ici ou là dans le monde des millions de personnes soient obligées de fuir pour des causes environnementales, au Bangladesh ou ailleurs. Ce sera un enjeu majeur pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Ne nous laissons pas prendre de court par de nouvelles vagues migratoires. Il faut se préparer, mais cela demande quelques années pour régler ce type de questions et nous devons nous apprêter à accorder un hébergement sûr à ces personnes.



Je représente un gouvernement de gauche, chacun le sait, mais quelles que soient nos options politiques nous pouvons nous rejoindre dans bien des débats, au moins sur les aspects humanitaires. Politiquement nous ne pouvons pas faire l'économie de ces débats ni de mesures efficaces. Notre débat est un pas dans la bonne direction. Nos pays doivent assumer leurs responsabilités. J'ai écouté nos collègues des pays de l'Est de l'Europe. La Grèce, vous le savez, est un pays accueillant. 600 000 personnes ont été intégrées chez nous dans les années 1990. Nous avons l'habitude d'accueillir des migrants, nous avons un grand sens de l'hospitalité et c'est sur la base de ces valeurs qui nous sont communes que nous devons rechercher des solutions définitives au problème.

#### **M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale, France**

Je persiste et je signe, pas du tout pour des considérations liées au budget européen ou aux fonds structurels. Mais parce que cette question des réfugiés qui nous sépare me semble toucher au projet fondateur de l'Europe. La création de l'Europe, ce n'était pas un devoir de mathématiques, c'était un devoir de philosophie. Les pères fondateurs se sont dit : pour éviter les conflits sur le continent européen, il faut que nous partagions ensemble des valeurs. A chaque élargissement, je persiste, si l'on avait demandé à nos populations s'il fallait accepter de nouveaux pays, je ne suis pas certain qu'elles auraient répondu d'une façon positive. Mais c'était de la responsabilité des politiques de dire aux pays qui en finissaient avec des régimes parfois fascistes, qui voulaient retrouver la liberté : venez, asseyez-vous autour de la table de ce continent qui s'est construit pour protéger la liberté et pour préserver la paix.

Aujourd'hui, c'est la question qui nous est posée. Vous imaginez ce que signifierait au niveau international, au niveau européen, pour nos citoyens, quelles que soient leurs réserves, un message des pays européens, des pays de liberté, qui consisterait à dire : noyez-vous, supportez la guerre et la souffrance, nous fermons nos portes parce que nous ne pouvons pas nous accueillir ? Vous imaginez ce message après celui des pères fondateurs, les De Gaulle, les Schuman, les Adenauer, après la poignée de main entre Kohl et Mitterrand ?

Pourquoi mettons-nous une telle énergie dans nos interventions ? C'est parce qu'il n'est pas question de se prononcer sur les fonds structurels, sur les aides à tel ou tel pays, non, il est question du projet essentiel, central, fondateur de l'idée européenne.

Si nous avons l'idée de demander à nos populations si l'on peut accueillir des réfugiés ou non, vous imaginez la division qu'une telle question provoquerait ? Je vous le dis, au-delà de cette réunion, de la discussion sur ce thème, c'est du cœur de l'Europe qu'il est question. Si cette question devait provoquer une division, c'est l'espérance européenne qui pourrait être menacée.

Je regrette qu'un certain nombre d'entre vous aient pu penser qu'il y avait de ma part la volonté de chipoter sur quelques fonds structurels. Cette question-là est secondaire en regard de la philosophie du projet européen. La réponse que nous apporterons ensemble à cette question de l'accueil des réfugiés engage l'image, l'espérance, le projet d'avenir de l'Europe. Là-dessus il n'y a pas de compromis possible.

#### **Le Président**

Cette intervention conclut notre débat. Je remercie les orateurs ayant présenté le thème et tous les intervenants qui ont contribué au débat sur cette question fondamentale pour notre continent.